

Le VIH au travail

La mise en pratique de votre politique
concernant le VIH sur le lieu de travail



Guide de l'animateur de l'IPPF pour
la formation au VIH sur le lieu de travail

2013

Qui nous sommes

La Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) est un prestataire mondial de services et l'un des plus ardents défenseurs de la santé et des droits sexuels et reproductifs pour tous. Nous sommes un mouvement mondial d'organisations nationales œuvrant avec et pour les communautés et les individus.

L'IPPF œuvre pour un monde où les femmes, les hommes et les jeunes, où qu'ils soient, ont le contrôle de leurs propres corps et donc de leurs destins. Un monde où ils sont libres de choisir de devenir parents ou non, libres de décider du nombre d'enfants qu'ils souhaiteraient avoir et quand, libres de pratiquer une vie sexuelle saine sans crainte de grossesses non désirées et d'infections sexuellement transmissibles, notamment du VIH. Un monde où le genre ou la sexualité n'est plus une source d'inégalité ou de stigmatisation. Nous ne reculerons devant rien pour préserver ces droits et ces choix importants pour les générations actuelles et futures.

www.ippf.org

À l'intérieur de ce guide de formation

Introduction	2
Le guide de formation « Le VIH au travail » : de quoi s'agit-il ?	2
À qui ce guide de formation est-il destiné ?	2
Quelle est la meilleure manière d'utiliser ce guide ?	2
Planification de la formation	3
Fixer un but et des objectifs d'apprentissage	3
Problèmes pratiques à envisager	3
Établir un planning pour votre préparation et votre planification	5
Exemple d'atelier de trois heures de formation concernant le VIH sur le lieu de travail	6
Ordre du jour annoté : atelier de trois heures de formation concernant le VIH sur le lieu de travail	7
Activités et exercices	8
Après l'atelier de formation	16
Adaptation de la formation	17
L'atelier de deux heures de formation concernant le VIH sur le lieu de travail	18
L'atelier de quatre heures de formation concernant le VIH sur le lieu de travail	19
Activités et exercices supplémentaires	20
Annexes	
Annexe 1 : Ressources supplémentaires	22
Annexe 2 : Fiches de questions et débats sur les connaissances	23
Annexe 3 : Fiches de questions et débats sur les connaissances – réponses et position de l'IPPF	25
Annexe 4 : Forum aux questions	31
Annexe 5 : Formulaire d'évaluation	33
Annexe 6 : Dossier d'information à l'attention des participants	34

Introduction

Le guide de formation « Le VIH au travail » : de quoi s'agit-il ?

Ce guide est conçu pour venir à l'appui de la planification et du déroulement des programmes de formation au VIH sur le lieu de travail partout au sein de l'IPPF, la Fédération internationale pour la planification familiale. Il constitue un élément essentiel de notre engagement à titre d'organisation agissant pour la santé et les droits sexuels et reproductifs de fournir un environnement de travail positif et non discriminatoire pour tous, y compris le personnel et les bénévoles vivant avec le VIH ou affectés par le VIH.

Malgré les progrès réalisés dans la lutte contre le VIH, la stigmatisation et la discrimination demeurent une réalité dans de nombreux milieux, y compris sur le lieu de travail. Pour lutter contre cela, il est impératif que nous adoptions, institutionnalisions et fassions nôtres des politiques et programmes concernant le VIH sur le lieu de travail dans l'ensemble de la Fédération. Ces politiques et ces programmes ont pour but de sensibiliser, d'informer et de former notre personnel et les bénévoles au VIH/sida. Ils sont aussi pour nous un moyen de lutter contre les actes de discrimination envers les personnes infectées ou affectées par le VIH, et faire en sorte de les atténuer au bout du compte.

En 2010, le Conseil de gouvernance de l'IPPF a adopté une politique révisée concernant le VIH, qui comprend notre engagement à prendre en compte le VIH sur le lieu de travail. Nous l'avons institutionnalisée en obligeant les Associations Membres accréditées à mettre en place une politique relative au VIH sur le lieu de travail. Le défi consiste maintenant à appliquer ces politiques et à internaliser les programmes concernant le VIH sur le lieu de travail dans l'ensemble de nos bureaux régionaux et de nos Associations Membres. Une stratégie essentielle pour atteindre cet objectif consiste à organiser régulièrement des ateliers de formation concernant le VIH sur le lieu de travail à l'attention des employés et des bénévoles.

D'ici 2015, nous avons pour ambition que des politiques et programmes concernant le VIH sur le lieu de travail soient en vigueur dans pratiquement l'intégralité des associations de la Fédération, et nous espérons que le présent guide de formation contribuera à y parvenir.

À qui ce guide de formation est-il destiné ?

Le guide de formation « Le VIH au travail » a été élaboré par et pour la communauté de l'IPPF. Il est destiné aux employés et aux bénévoles de l'IPPF et de ses Associations Membres, et particulièrement à celles et ceux qui ont été chargés d'animer des ateliers de formation concernant le VIH sur le lieu de travail.

En l'adaptant peu ou prou, ce guide pourrait probablement aussi être utile à d'autres organisations qui organisent ou souhaiteraient organiser des ateliers de formation concernant le VIH sur le lieu de travail.

Quelle est la meilleure manière d'utiliser ce guide ?

« Le VIH au travail » fournit des informations, des conseils et des suggestions sur la façon de préparer et de dispenser une formation concernant le VIH sur le lieu de travail. Il s'appuie sur la politique du lieu de travail de l'IPPF⁴ et sur l'expérience de plus de cinq ans consacrés à animer des formations au Bureau central de l'IPPF. Au fil des ans, cette formation a fait l'objet d'évaluations, d'adaptations et d'améliorations en utilisant les idées, les réactions et les expériences d'ateliers de formation concernant le VIH sur le lieu de travail qui se sont déroulés dans l'ensemble de la Fédération, ainsi que les commentaires reçus des participants aux cours et des animateurs.

Le guide se divise en plusieurs sections :

- 1 La Section 1 donne des informations et des conseils pour vous aider à planifier la formation de manière efficace.
- 2 La Section 2 décrit dans les grandes lignes le contenu et les exercices d'un atelier de l'IPPF de formation concernant le VIH sur le lieu de travail.
- 3 La Section 3 présente des suggestions quant à la manière d'adapter la formation si vous souhaitez l'allonger ou la raccourcir.
- 4 Les annexes comprennent divers outils de formation et des ressources qui seront utiles aux animateurs.

Le contenu de la formation et des exercices décrits dans ce guide est destiné à présenter des idées et à servir d'inspiration pour la mise en œuvre de votre propre politique concernant le VIH sur le lieu de travail. Il ne s'agit pas d'un guide exhaustif et il est tout à fait possible qu'il existe d'autres manuels de formation que vous souhaiteriez utiliser pour le compléter (voir Annexe 1). Au moment de planifier votre formation, il est toujours important d'adapter le contenu et les exercices à la politique et au contexte de votre Bureau Régional ou de votre Association Membre.

Nous vous incitons à nous faire part de vos expériences dans l'adaptation et l'utilisation du guide de formation « Le VIH au travail », afin que nous puissions l'améliorer continuellement et veiller à ce qu'il conserve toute sa pertinence. Si vous avez des suggestions et des commentaires à faire sur votre expérience dans l'utilisation de ce guide, merci de les envoyer à info@ippf.org.

1 Planification de la formation

Fixer un but et des objectifs d'apprentissage

Un atelier de formation efficace nécessite une planification et une préparation minutieuses ainsi qu'un certain degré d'esprit critique de la part des animateurs, tant au niveau du contenu que de la logistique de la formation.

Si vous savez quel but vous voulez atteindre, il vous sera plus facile de décider du contenu de la formation. Le plus simple consiste à rédiger sur une feuille :

- le but global de la formation concernant le VIH sur le lieu de travail
- une liste des objectifs d'apprentissage souhaités pour les participants

L'encadré ci-dessous vous propose un exemple du but et des objectifs d'apprentissage que vous pourriez envisager :

Encadré 1 : Exemple du but et des objectifs d'apprentissage d'un atelier de formation concernant le VIH sur le lieu de travail

Le **but** global de l'atelier de formation concernant le VIH sur le lieu de travail consiste à amorcer des débats ouverts et respectueux sur le VIH et le sida, et à renforcer le soutien et l'appui apportés aux collègues qui vivent ou sont affectés par le VIH.

Plus spécifiquement, les **objectifs d'apprentissage** de cette formation permettront aux participants de :

- 1 S'informer davantage sur le VIH et le sida, et savoir pour quelle raison il s'agit là d'une question qui concerne le lieu de travail
- 2 Réfléchir à leurs idées et perceptions personnelles et à leur vécu propre du VIH
- 3 Prendre connaissance de la politique concernant le VIH sur le lieu de travail de l'organisation.

Il est important qu'il existe une étroite corrélation entre les objectifs visés et le contenu de votre formation : pour cela, au moment de planifier et de préparer l'atelier, reportez-vous continuellement aux objectifs d'apprentissage visés. Au fur et à mesure que vos réflexions, votre planification et votre préparation se développeront, il est possible que vous vous rendiez compte que certains des objectifs sont à revoir ou à étayer par d'autres objectifs.

Problèmes pratiques à envisager

Animateurs (et invité externe)

Pour qu'un atelier de formation se déroule de manière réussie, surtout lorsque le groupe est important, il est conseillé que deux personnes co-animent la formation ensemble. Ces animateurs doivent être issus de l'organisation, mais pas forcément de la même équipe ou du même département (par exemple, des Ressources

Humaines et du VIH). L'idéal serait qu'au moins l'un des deux animateurs soit une personne vivant ouvertement avec le VIH et qu'il soit à l'aise pour faire part de son vécu et de ses réflexions personnelles pendant la formation. Si ce n'est pas possible, il pourrait être intéressant de faire appel à un invité vivant ouvertement avec le VIH pour qu'il prenne la parole et co-anime l'atelier à vos côtés.

Lorsque vous demandez à quelqu'un de co-animer la formation ou vous lui demandez d'y prendre la parole, il est important de bien lui préciser :

- 1 les objectifs d'apprentissage de la formation et les questions qui seront abordées
- 2 quelle(s) session(s) vous souhaiteriez qu'il/elle anime
- 3 combien de temps le programme leur octroie
- 4 la date, l'heure et l'endroit
- 5 les participants

Précisez à l'invité externe si vous êtes en mesure de lui payer des honoraires ou de lui rembourser ses frais de déplacement et d'hébergement.

Une fois que le co-animateur et/ou l'invité externe aura confirmé sa présence, envoyez-lui le projet d'ordre du jour annoté. Celui-ci devrait donner de plus amples précisions sur la structure globale de l'atelier et ses différentes sessions, et notamment le nom des animateurs de chaque session, les méthodes qui seront utilisées, et ainsi de suite. Vous trouverez un exemple d'ordre du jour annoté à la Section 2, « Exemple d'atelier de formation concernant le VIH sur le lieu de travail de trois heures ».

D'autre part, il est conseillé que les animateurs se retrouvent un ou deux jours avant la formation afin de discuter de l'ordre du jour et de toutes les questions qui pourraient être en suspens. Cela vous permettra de travailler en équipe le jour venu et de vous soutenir mutuellement en cas « d'urgence » (par exemple, si une session ne se déroule pas comme prévu).

Participants

Tous les employés de l'Association Membre doivent participer à une formation concernant le VIH sur le lieu de travail à un moment ou à un autre. Lorsqu'il s'agit de nouvelles recrues, il est alors facile d'exiger qu'ils assistent à la formation au cours de leurs six premiers mois d'embauche. Dans le cas où l'Association Membre n'a pas encore offert ce type de formation, il est important de s'assurer que les employés actuels sont, eux aussi, bien invités aux sessions. Pour y veiller, il est recommandé au service des Ressources Humaines de prendre note du nom des participants et d'inviter régulièrement les autres employés à venir participer à la formation jusqu'à ce que tout le monde l'ait fait.

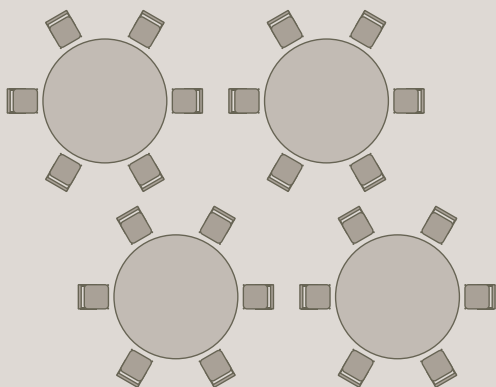
Nous encourageons également les Associations Membres à inviter des bénévoles (y compris des membres du Conseil d'administration) à assister à cette formation aux côtés des employés.

Pour que la formation se déroule le plus efficacement possible, il vous faut un groupe d'au moins neuf personnes. Cela s'explique par le fait que la plupart des exercices sont conçus pour se dérouler en petits groupes de trois à cinq personnes, et pour certains exercices, il vous faudra au moins trois groupes différents. Essayez toutefois de ne pas dépasser la vingtaine de participants, car la formation se veut participative et interactive. Si le groupe est trop grand, chaque participant ne pourra pas y contribuer aussi librement que nécessaire.

Salle et agencement

Choisissez une salle de réunion où vous ne risquez pas d'être dérangés ou interrompus pendant la formation. Choisissez un endroit facile à trouver et à atteindre et, si possible, qui bénéficie de lumière naturelle et où il est possible de régler le chauffage ou la climatisation. Il est conseillé de disposer les chaises et les tables en petits groupes de trois à cinq personnes (style cabaret, comme sur l'illustration) à l'intérieur de la pièce, pour faire en sorte que les participants puissent travailler ensemble en groupes de discussion. Ce type d'agencement est propice à détendre l'atmosphère et à encourager la participation et la discussion entre les participants. Ayez pour objectif d'avoir au moins trois groupes, même s'il serait encore mieux d'en avoir quatre ou plus.

Figure 1 : Agencement de la salle de réunion en style cabaret



Supports et matériel de formation

Les supports et le matériel de formation dont vous aurez besoin dépendront de l'approche et des exercices choisis par les animateurs. Les exemples d'ateliers de formation de deux et trois heures qui figurent dans ce guide ont été conçus pour faire en sorte qu'ils ne nécessitent que des supports et du matériel de base. On entend par là :

- chevalets de conférence
- marqueurs

- notes post-it
- feuilles blanches 21x29,7
- crayons noirs ou de couleur
- ruban adhésif ou 'Blu Tack', pour accrocher des choses aux murs
- des fiches de questions et de débats (voir Annexe 2)
- des fiches de questions vierges
- une boîte en carton dans laquelle les participants peuvent déposer leurs fiches de questions de façon anonyme

Pour l'exemple de l'atelier de formation de quatre heures, il vous faudra en plus :

- la DVD 'Love, Life and HIV' (Amour, Vie et VIH) (si votre Association Membre ne dispose pas de cette DVD, vous pouvez en faire la demande en envoyant un e-mail à info@ippf.org)
- un ordinateur portable, un projecteur et des hauts-parleurs (pour faire passer la DVD)
- l'accès à Internet (pour diffuser une vidéo)

Si vous ne disposez pas du matériel adéquat pour la formation, voyez si vous pouvez adapter les exercices aux moyens et au matériel à votre disposition.

Dossier d'information du participant

Il est recommandé de préparer un dossier d'information pour les participants, qu'ils pourront conserver pour s'y reporter une fois la formation terminée. Celui-ci doit comporter les éléments suivants :

- l'**ordre du jour** de l'atelier de formation
- un exemplaire de la politique concernant le VIH **sur le lieu de travail de votre organisation**
- des informations sur IPPF+²
- fiches d'information sur le VIH
- une liste ou un annuaire des **services et organismes de soutien locaux portant sur le VIH**
- une **liste des ressources et sites web** pour trouver des compléments d'informations sur les principaux sujets abordés lors de la formation
- un **formulaire d'évaluation** de la formation

Nourriture et rafraîchissements

Une fois que vous aurez confirmé le nombre de participants qui participeront à l'atelier de formation, il vous faudra prévoir des rafraîchissements appropriés, et de la nourriture si nécessaire. Veillez à prévoir de l'eau pour que les participants puissent s'hydrater. Si vous avez l'intention de servir à déjeuner, vérifiez à l'avance si des participants ont des exigences alimentaires particulières. Prévoyez un repas léger, pour éviter toute baisse d'énergie après le déjeuner. Un autre bon moyen de maintenir les niveaux d'énergie consiste à mettre sur la table des petits bonbons ou des fruits pendant la formation.

Établissez une frise chronologique pour votre préparation et votre planification

Il est toujours préférable de planifier bien à l'avance un atelier de formation et d'assurer le suivi de toutes les tâches logistiques et administratives qui doivent être gérées. Par exemple, le fait de connaître à l'avance le nombre de participants qui assisteront à l'atelier vous aidera à planifier et à budgétiser en conséquence. Cela vous aidera à décider de la taille de la salle qu'il vous faudra ainsi que de la quantité de supports pédagogiques et de rafraîchissements qui seront nécessaires.

Voici un exemple qui pourra vous être utile des éléments que vous devez envisager afin de planifier un atelier de la sorte, ainsi que du stade auquel il convient de voir ce qu'il en est :³

Délai	Activité
Un ou deux mois avant la formation	■ Identifiez et invitez un co-animateur issu de votre Bureau Régional/Association Membre, de préférence une personne vivant ouvertement avec le VIH ■ Si personne au sein de l'organisation ne vit ouvertement avec le VIH, demandez à un invité externe qui répond à ce critère de venir prendre la parole ■ Sélectionnez et invitez les participants (minimum neuf, maximum 20) ■ Décidez du but et des objectifs de l'atelier de formation ■ Préparez un ordre du jour annoté (soulignant les diverses questions à débattre et les exercices à inclure) et remettez-le au co-animateur ■ Attribuez à chaque co-animateur ses responsabilités en matière de formation et préparez le contenu de chaque session ■ Convenez de la manière dont vous allez évaluer la formation (par exemple, par un formulaire/questionnaire d'évaluation remis aux participants ou via une session animée pendant la formation) ■ Commandez les supports et le matériel de formation (si nécessaire) ■ Préparez les présentations audiovisuelles (présentations PowerPoint, vidéos) ■ Confirmez la salle de formation et, si nécessaire, les mesures administratives et logistiques qui ont été prises, par ex. en matière d'hébergement, d'indemnités journalières et de restauration
Deux semaines avant la formation	■ Passez en revue/confirmez la liste définitive des participants ■ Envoyez aux participants la politique concernant le VIH sur le lieu de travail pour qu'ils en prennent connaissance avant la formation ■ Réunissez tous les supports pédagogiques (par exemple, articles, fiches d'information et autres éléments de lecture) dans un dossier d'information à l'attention des participants ■ Finalisez les plans concernant le formulaire ou la session d'évaluation des participants ■ Finalisez toutes les mesures administratives et logistiques
Un ou deux jours avant la formation	■ Rencontrez le co-animateur pour revoir ensemble le planning, prenez les dernières décisions nécessaires, recevez des copies de ses présentations, et ainsi de suite ■ Vérifiez que les dossiers d'information pour les participants sont bien dans l'ordre ■ Réunissez les supports de formation et vérifiez le matériel (audiovisuel)
Une ou deux heures avant la formation	■ Apportez les dossiers d'information et les supports de formation dans la salle ■ Vérifiez que le matériel est prêt (par exemple, ordinateur portable, projecteur, chevalet de conférence), et que vous savez comment utiliser tous les éléments ■ Organisez les tables et les chaises en groupes de quatre ou cinq personnes ■ Familiarisez-vous avec les questions de logistique (par exemple, où se trouvent les issues de secours, les toilettes, etc...) ■ Préparez une table pour présenter des publications et des supports liés au VIH (par exemple, des rubans rouges, des préservatifs) pour que les participants puissent les emporter en repartant

2 Exemple d'atelier de trois heures de formation concernant le VIH sur le lieu de travail

Cette section présente un exemple d'atelier de formation concernant le VIH sur le lieu de travail, que les animateurs peuvent utiliser et adapter à leur guise. Il se base sur la formation qui se déroule depuis plus de cinq ans au Bureau Central de l'IPPF. Cet atelier de formation a fait l'objet de nombreuses évaluations et adaptations pour veiller à ce qu'il combine l'apprentissage sur le VIH/sida à une réflexion personnelle sur la manière dont le VIH affecte la vie de chacun et le lieu de travail.

La durée suggérée pour cet atelier est de trois heures. Toutefois, en fonction du temps disponible, celle-ci peut être raccourcie à deux heures ou allongée à quatre heures. La Section 3 de ce guide offre des suggestions sur la façon d'abrégé ou de prolonger le programme.

L'exemple de formation concernant le VIH sur le lieu de travail s'en tient essentiellement à cela : servir d'**exemple** et non pas de plan d'action ! Pour que l'atelier de formation concernant le VIH sur le lieu de travail se déroule efficacement, il ne s'agit pas de suivre une approche universelle qui conviendrait à tout le monde. En effet, il est important de veiller à ce que les grandes lignes et le contenu de la formation tiennent compte du contexte local. Il s'agit donc de prendre en compte les éléments suivants :

- l'épidémie de VIH et sa réponse sur le plan national
- les connaissances et les croyances locales
- les débats d'actualité ou les tendances du moment
- les consignes nationales en ce qui concerne les politiques concernant le VIH sur le lieu de travail
- La politique concernant le VIH sur le lieu de travail du Bureau Régional/de l'Association Membre
- La stratégie et la réponse au VIH du Bureau Régional/de l'Association Membre

Chaque programme de formation est également affecté par des variables telles que la personnalité des participants, leurs intérêts et leurs connaissances préalables sur le VIH, ainsi que la dynamique du groupe. Il est important de bien être conscient de ces facteurs au préalable et d'adapter la formation afin qu'elle réponde aux besoins spécifiques des participants.

Ordre du jour annoté : atelier de trois heures de formation concernant le VIH sur le lieu de travail

Durée	Trois heures
Participants	Minimum neuf, maximum 20
Disposition	Style cabaret (tables avec sièges pour trois à cinq participants, se faisant face); minimum de trois groupes
Animateurs	Deux animateurs (dont un animateur ou un invité vivant ouvertement avec le VIH)
Objectifs d'apprentissage	L'objectif général de l'atelier de formation concernant le VIH sur le lieu de travail est d'amorcer des débats ouverts et respectueux sur le VIH/sida et de renforcer la compréhension et le soutien accordés aux collègues vivant avec le VIH ou affectés par le VIH. Plus spécifiquement, les objectifs d'apprentissage de cette formation permettront aux participants de : 1 S'informer davantage sur le VIH et le sida, et savoir pour quelle raison il s'agit là d'une question qui concerne le lieu de travail 2 Réfléchir à leurs idées et perceptions personnelles et à leur vécu propre du VIH 3 Prendre connaissance de la politique concernant le VIH sur le lieu de travail de l'organisation

Durée	Activité	Objectif	Description	Animateur(s)	Ressources
20 minutes	Introduction	■ Identifier les attentes des participants de la formation ■ Clarifier les objectifs de la formation ■ Instaurer une attitude de respect et d'ouverture pour l'atelier de formation	Bienvenue et présentations Attentes et objectifs de la formation Principes et règles à respecter		■ Notes post-it ■ Marqueurs ■ Chevalet de conférence ■ Fiches vierges ■ Boîte aux questions
20 minutes	Le VIH et moi	■ Reconnaître que le VIH concerne tout le monde et se répercute sur la vie de tous	Dessins et discussions des participants		■ Crayons de couleur/crayons noirs/stylos ■ Livre blanc ■ Blu tack ou ruban adhésif
15 minutes	Faire du VIH une question plus concrète	■ Mieux comprendre ce que veut dire vivre avec le VIH	Conversation avec une personne vivant ouvertement avec le VIH		■ Chevalet de conférence ■ Marqueurs
40 minutes	VIH : les faits concrets	■ En savoir plus sur les faits élémentaires concernant le VIH et le sida	Discussions en petits groupes Commentaires et réponses avec le groupe au grand complet		■ Fiches de question « Connaissances » ■ Réponses
10 minutes	Pause	■ Pour se rafraîchir et refaire le plein d'énergie			■ Rafrâichissements
30 minutes	VIH : au-delà des faits	■ Encourager des débats ouverts sur les questions liées au VIH ■ Expliquer la position de l'IPPF sur les principales questions liées au VIH	Discussions en petits groupes Commentaires avec le groupe au grand complet et position de l'IPPF		■ Fiches de débat ■ Position de l'IPPF
30 minutes	Le VIH sur le lieu de travail	■ Mieux comprendre pourquoi et en quoi le VIH est un problème sur le lieu de travail ■ Expliquer les principaux aspects de la politique concernant le VIH sur le lieu de travail ■ Attirer l'attention sur IPPF+	Justification de l'existence d'une politique concernant le VIH sur le lieu de travail Informations sur la politique concernant le VIH sur le lieu de travail et IPPF+		■ Chevalet de conférence ■ Marqueurs ■ Dépliant IPPF+ et coordonnées et contacts

5 minutes	Boîte aux questions	■ Répondre à toutes les questions en suspens venant des participants ■ Orienter les participants vers les services, le soutien et les ressources disponibles	Questions-réponses (boîte aux questions)	■ Fiches vierges ■ Boîte aux questions ■ Informations sur les services et le support disponibles localement ■ Liste des ressources et/ou sites web
5 minutes	Évaluation	■ Recevoir les commentaires des participants à propos de l'atelier de formation	Remplir le formulaire d'évaluation	■ Formulaires d'évaluation ■ Stylos/marqueurs
5 minutes	Clôture	■ Encourager les participants à être des « champions VIH » sur le lieu de travail et au-delà	Mot de la fin de la part des animateurs	

Activités et exercices

1 Introduction

Durée



20 minutes

Ressources

- Notes post-it
- Marqueurs
- Chevalet de conférence
- Fiches vierges
- Boîte aux questions

Objectifs

Identifier les attentes des participants à la formation ; clarifier les objectifs de formation ; et instaurer une attitude de respect et d'ouverture pour l'atelier de formation

Tâche

Bienvenue et présentations (5 minutes)

- 1 Souhaitez la bienvenue aux participants à l'atelier de formation et présentez-vous vous-même et votre co-animateur.
- 2 Demandez aux participants de se présenter en indiquant leur nom et leur position au sein de l'organisation.

Attentes et objectifs de la formation (10 minutes)

- 1 Demandez aux participants d'écrire leurs attentes de l'atelier de formation sur des notes post-it séparées. Demandez aux participants d'écrire toutes les questions qu'ils peuvent avoir à propos du VIH sur les fiches vierges.
- 2 Puis enjoignez les participants à coller leurs notes post-it sur le chevalet de conférence et à mettre les fiches avec leurs questions dans la boîte aux questions qui se trouve à l'avant de la salle.
- 3 Au fur et à mesure que les participants viennent coller leurs notes post-it, essayez de vous rappeler chacun pour que vous puissiez faire référence aux attentes des participants quand vous parlerez des objectifs de l'atelier de formation.
- 4 Une fois que tout le monde aura repris sa place, expliquez ce que sont les objectifs de la formation et les attentes auxquelles l'atelier sera ou ne sera pas en mesure de répondre. Indiquez que vous reviendrez à la boîte aux questions plus tard au cours de l'atelier.

Conseil d'animation : Répondre aux attentes des participants



Lorsque vous passez en revue les objectifs de formation de l'atelier de formation, vous pouvez répondre aux attentes des participants par des remarques du type : « Je vois que certaines des attentes portent sur [xyz] et nous allons pouvoir y répondre. Compte tenu des contraintes de temps que nous avons, nous ne pourrions malheureusement pas répondre aux attentes sur [abc]. Nous pourrions revenir dessus à la fin et voir si nous pouvons planifier un autre atelier pour nous permettre de nous concentrer sur ce type de problèmes ! »

Principes et règles à respecter (5 minutes)

- 1 Avant l'atelier, préparez une feuille sur le chevalet qui précise les principes de base et les règles à respecter pour la formation. Présentez cette feuille au moment de l'introduction de cette session.
- 2 Expliquez que la formation s'appuie sur les principes fondamentaux qui s'attachent à faire preuve de sensibilité, d'ouverture, de compréhension et d'écoute, « SOUL » en anglais (sensitivity, openness, understanding and listening).
 - **Sensibilité** : Rappelez aux participants de faire attention au fait qu'au sein du groupe, il est possible qu'il y ait des personnes vivant avec le VIH.
 - **Ouverture** : Encouragez les participants à être ouverts et honnêtes au sujet de leurs convictions, de leurs perceptions et de leur vécu, et de faire preuve d'ouverture à des idées nouvelles.
 - **Compréhension** : Insistez sur le fait que la formation s'attache à mieux comprendre ce que le VIH signifie dans nos vies et sur le lieu de travail.
 - **Écoute** : Demandez aux participants d'être à l'écoute et de respecter les différences et les opinions des autres, car il peut exister toutes sortes d'opinions différentes sur toute une série de questions concernant le VIH.
- 3 Insistez sur les règles à respecter pendant la formation et demandez aux participants s'ils sont d'accord avec ces règles et s'ils veulent en ajouter d'autres. On pourrait ainsi donner comme exemples :
 - Respecter le temps imparti
 - Ne pas ouvrir son ordinateur portable pendant la formation
 - Éteindre les téléphones mobiles ou en couper la sonnerie, et ne pas répondre aux appels dans la salle
- 4 Demandez aux participants de vous aider à appliquer ces principes et règles à respecter tout au long de l'atelier. Par exemple, s'il y a quelqu'un qui ne participe pas, demandez aux autres de l'encourager à le faire.

Conseil d'animation : Fixer des règles de groupe



N'oubliez pas que ce sont les animateurs qui donnent le ton ! Observez vous-même les principes et les règles à respecter et prêchez par l'exemple. Faites attention à bien être à l'écoute des participants et à faire preuve de sensibilité, d'ouverture et de respect lorsque vous répondez aux questions ou réagissez aux divergences d'opinion. Si l'une des règles est de « respecter les temps impartis », veillez à finir l'atelier dans les temps. Si vous avez pris du retard, demandez aux participants s'ils préfèrent continuer ou prévoir un nouvel atelier.

2 Le VIH et moi

Durée	Ressources	Objectifs
 20 minutes	■ Crayons de couleur ■ Crayons noirs/ stylos ■ Livre blanc ■ Blue-tack ou ruban adhésif	Reconnaître que le VIH concerne tout le monde et se répercute sur la vie de tous

Tâche

Dessins et discussions des participants (20 minutes)

- 1 Déposez sur chaque table des feuilles blanches et un jeu de crayons de couleur, de crayons noirs ou de stylos.
- 2 Expliquez-leur que le VIH est un problème qui concerne tout le monde, que ce soit directement ou indirectement. Il peut y avoir par exemple des participants qui :
 - vivent avec le VIH
 - s'occupent de quelqu'un vivant avec le VIH
 - ont un parent, ami ou collègue vivant avec le VIH
 - ont perdu quelqu'un qui leur était cher à cause d'une maladie liée au sida
 - s'inquiètent de se protéger eux-mêmes du VIH
 - s'inquiètent pour leurs enfants, lorsqu'ils grandiront et deviendront sexuellement actifs
 - sont tout simplement concernés car ils paient des impôts (qui financent la réponse au VIH)
- 3 Demandez aux participants de dessiner une image qui montre comment le VIH les a affectés. Insistez qu'ils utilisent des images et non pas des mots. (5 minutes)
- 4 Demandez aux participants de discuter en petits groupes de ce qu'ils ont dessiné et pourquoi. (5–10 minutes)
- 5 Demandez à chaque table de présenter un dessin au reste du groupe, en s'assurant que la personne qui a dessiné l'image en question n'y voit pas d'objection. Sinon, chaque table peut faire le résumé des thèmes communs qui sont ressortis des dessins.
- 6 Collez tous les dessins au mur (avec du Blu tack ou du ruban adhésif).

Conseil d'animation : Faire part de son vécu

Les animateurs peuvent également préparer leurs propres dessins, expliquant en quoi le VIH est présent dans leur vie, afin de les présenter à l'ensemble du groupe. Si l'un (ou les deux) des animateurs vit avec le VIH, il peut s'agir là d'un excellent « tremplin » pour passer au prochain volet de la formation, « Faire du VIH une question plus concrète ».

Par exemple, lors d'une formation, un animateur a dessiné l'image d'un seul comprimé. Il a expliqué en quoi ce comprimé représentait le VIH dans sa vie : un seul comprimé d'antirétroviraux qu'il devait prendre une fois par jour. Cela a débouché sur une discussion quant aux moyens à mettre en œuvre pour aider un collègue vivant avec le VIH et qui se soigne.

3 Faire du VIH une question plus concrète

Durée	Ressources	Objectifs
 15 minutes	■ Chevalet de conférence ■ Marqueurs	Mieux comprendre ce que veut dire vivre avec le VIH

Tâche

Conversation avec quelqu'un qui vit ouvertement avec le VIH (15 minutes)

- 1 Résumez les thèmes et les points principaux soulevés lors de la session précédente (vous pouvez les écrire sur le chevalet de conférence). En voici quelques exemples :
 - Le VIH affecte tout le monde, sans tenir compte du sexe, de l'âge, de la religion, de la profession, etc...
 - Le VIH est présent dans tous les aspects de nos vies : parents, amis, amour, santé, loisirs, éducation et travail
- 2 Faites part de votre propre expérience de vie avec le VIH, ou invitez une extérieure à le faire (par exemple, une personne de l'IPPF pour qui cela ne pose pas de problème de faire part de son vécu). Le mieux serait de s'aider d'une forme de réflexion ou d'anecdote quant à la manière dont le VIH vous affecte ou affecte l'invité externe sur le lieu de travail.
- 3 Invitez les participants à poser des questions et à faire part de leur vécu (s'ils sont à l'aise pour le faire).

Conseil d'animation : Comment répondre à des questions inappropriées

Si un participant pose une question inappropriée au cours d'une session, ne vous sentez pas dans l'obligation d'y répondre. Demandez plutôt à la personne concernée ce qui l'a motivée à la poser et expliquez-lui pourquoi la question est inappropriée. Ne vous étonnez pas si l'on vous demande par exemple : « Comment avez-vous contracté le VIH ? » Si c'est le cas, expliquez qu'il est fréquent que les gens appliquent inconsciemment un barème en termes de culpabilité et de moralité dont ils se servent pour juger les personnes vivant avec le VIH. Ainsi quelqu'un qui est né avec le VIH ou qui a contracté le virus par transfusion sanguine, par exemple, est considéré comme « innocent ». Alors qu'à l'opposé, on trouve ceux qui ont contracté le virus par le biais de ce que l'on appelle des « comportements immoraux » comme la prise de drogues par voie injectable ou en ayant des rapports sexuels non protégés. Il n'empêche que la supposition sous-jacente qui en ressort consiste à dire que certaines personnes vivant avec le VIH sont plus « dignes » de notre attention et de notre soutien que d'autres. Or il s'agit là d'une attitude qui relève de la stigmatisation et de la discrimination. Expliquez au groupe que tout le monde mérite de faire l'objet de respect, d'attention et de soutien, peu importe qui sont ces personnes ou comment elles ont contracté l'infection. En tant que question concernant le lieu de travail, savoir comment quelqu'un a contracté une infection n'a pas lieu d'être. L'employeur a un devoir de sollicitude à l'égard de toutes les personnes qui se trouvent sur le lieu de travail.

4 VIH : les faits concrets

Durée	Ressources	Objectifs
 40 minutes	Fiches de questions sur les connaissances et réponses (Annexes 2 et 3)	En savoir plus sur les faits élémentaires concernant le VIH et le sida

Tâche

Discussion en petits groupes (10 minutes)

- 1 Reconnaître que tout le monde aura des connaissances sur le VIH, il est même possible que le groupe comprenne des experts dans ce domaine. Plutôt qu'une présentation des faits par les animateurs, cette session s'appuiera sur les connaissances collectives des participants.
- 2 Remettez à chaque table une fiche de questions de « connaissances » différentes sur l'un des thèmes suivants : « Le VIH et le sida », « La prévention du VIH », « Le traitement et les soins du VIH » ou « Les droits de l'homme et le VIH », en vous assurant que tous les sujets sont bien abordés. Vous trouverez des exemples de fiches de questions à l'Annexe 2.
- 3 Encouragez les participants à discuter au sein de leur groupe de chacune des questions qui figurent sur la fiche. Rappelez-leur le principe de « SOUL » : faire preuve de sensibilité, d'ouverture, de compréhension et d'écoute !
- 4 Expliquez qu'il sera demandé à chaque groupe de présenter un bref compte-rendu de sa discussion au bout de 10 minutes.

Conseil d'animation : Travailler avec différents nombres de participants



Si vous disposez d'assez de participants pour constituer trois petits groupes, commencez cet exercice en abordant les questions de la fiche « Le VIH et le sida » avec l'ensemble du groupe. Lisez une par une les questions qui figurent sur la fiche et encouragez les participants à y répondre. Lorsque quelqu'un donne une réponse, vérifiez avec les autres participants s'ils sont d'accord avec la réponse ou s'ils souhaiteraient proposer une autre réponse, avant que vous n'y répondiez vous-même. Une fois que vous avez fini de répondre aux questions de la fiche « Le VIH et le sida », répartissez les autres fiches entre petits groupes et poursuivez l'exercice tel que décrit ci-dessus.

Si vous avez plus de quatre groupes, confiez le même sujet à plusieurs tables. Il est conseillé de distribuer à plusieurs tables des sujets plus avancés, comme par exemple « Le traitement et les soins du VIH » ou « Les droits de l'homme et le VIH ». Par exemple, si vous avez cinq groupes, vous pouvez demander à un groupe de discuter de « Le VIH et le sida », à un autre de « La prévention du VIH », à un troisième de « Le traitement et les soins du VIH » et à deux groupes de « Les droits de l'homme et le VIH ».

Commentaires et réponses avec le groupe au grand complet (30 minutes)

- 1 Demandez à une personne de chaque groupe de lire les questions et les réponses données par le groupe. Les fiches ont été conçues pour qu'on en discute dans un ordre donné, en partant des questions les plus élémentaires à celles les plus compliquées. Commencez par les questions sur le « Le VIH et le sida », suivies de « La prévention du VIH », puis « Le traitement et les soins du VIH » et enfin « Les droits de l'homme et le VIH ».
- 2 Demandez au groupe si tout le monde est d'accord avec la réponse donnée, ou si quelqu'un souhaiterait ajouter ou corriger quelque chose. Si la réponse fournie est incorrecte ou incomplète, fournissez les informations correctes. L'Annexe 3 présente les réponses aux exemples de questions.
- 3 Invitez les participants à poser des questions pour éclaircir quelque point que ce soit, ou à poser d'autres questions qui n'ont pas été abordées dans les fiches de questions « Connaissances ». Rappelez aux participants qu'ils peuvent aussi mettre leurs questions dans la boîte aux questions auxquelles il sera répondu à la fin de l'atelier.

Conseil d'animation : Améliorer la compréhension



Il est parfois bon de vérifier activement si les participants ont bien compris les informations qui leur ont été apportées, surtout s'ils ont donné des réponses contradictoires à une question, ou si un problème a suscité des débats quant aux éléments de preuve. Vous pouvez le faire en demandant, par exemple, « Est-ce que tout est bien clair ? », ou « Souhaitez-vous qu'on revoie ça ensemble ? ».

Lorsqu'un participant pose une question à laquelle vous ne connaissez pas la réponse, il est préférable de le dire. Renvoyez les participants à la liste de ressources utiles dans le dossier d'information aux participants et précisez l'endroit où d'après vous ils pourraient trouver l'information qu'ils recherchent. Vous pouvez également leur proposer d'aller chercher la réponse pour eux (ou demander à ce que des participants cherchent des compléments d'informations pour en faire bénéficier le groupe) et de revenir vers le groupe sur cette question à l'issue de l'atelier de formation.

5 VIH : au-delà des faits

Durée	Ressources	Objectifs
 30 minutes	Fiches « Débat » et position de l'IPPF (Annexes 2 et 3)	Susciter des discussions et des débats ouverts sur les questions liées au VIH ; et expliquer la position de l'IPPF sur les principales questions liées au VIH

Tâche

Discussion en petits groupes (10 minutes)

- 1 Présentez cet exercice en expliquant que, dès le début, l'épidémie de VIH et la réponse qui y a été apportée ont fait l'objet de controverse et de débats portant sur des questions de moralité et de droits. Cet exercice va s'attacher à étudier certaines de ces questions dans la mesure où elles se rapportent au lieu de travail et à notre vie privée.
- 2 Remettez à chaque table des questions de débat et confiez une question à chaque groupe. Vous pourrez trouver des exemples de questions à l'Annexe 2. Vous remarquerez que plusieurs des exemples de questions ont été cadrés pour se rapporter au VIH sur le lieu de travail, afin de vous guider vers l'exercice suivant. Vous pouvez bien entendu adapter les questions à votre guise, par exemple pour encourager les discussions sur des questions ou des débats d'actualité.
- 3 Encouragez les participants à discuter de la question au sein de leur groupe. Expliquez que ces questions ont pour objet de stimuler la discussion. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, et tout le monde devrait pouvoir faire part de son opinion. Rappelez-leur le principe de « SOUL » : faire preuve de sensibilité, d'ouverture, de compréhension et d'écoute.
- 4 Expliquez qu'il sera demandé à chaque groupe de présenter un bref compte-rendu de sa discussion au bout de 10 minutes.

Conseil d'animation : Gérer le temps en petits groupes

Dans le cas peu probable où l'un des groupes a fini de discuter de la question qui lui a été confiée dans le créneau imparti des 10 minutes (par exemple, parce que tout le monde est du même avis), vous pouvez l'encourager à discuter des autres questions qui figurent sur la fiche.

Commentaires avec le groupe au grand complet et position de l'IPPF (20 minutes)

- 1 Demandez à une personne de chaque groupe de présenter un bref compte rendu de la discussion, en particulier sur les divergences d'opinion.

- 2 Demandez aux participants des autres groupes s'ils sont d'accord avec les conclusions de la discussion, ou s'ils souhaitent faire part d'une opinion différente.
- 3 Expliquez brièvement ce qu'est la position de l'IPPF sur la question, et pourquoi. Cette information figure à l'Annexe 3.

Conseil d'animation : Gérer les participants qui dominent les débats



S'il y a des participants qui dominent la séance de commentaires, demandez-leur poliment de laisser les autres s'exprimer. Par exemple, vous pourriez dire « Merci [son nom] et maintenant j'aimerais bien entendre l'avis de quelqu'un d'autre aussi. »

6 Le VIH sur le lieu de travail

Durée	Ressources	Objectifs
 30 minutes	Chevalet de conférence, marqueurs, dépliant IPPF+ et coordonnées et contacts	Mieux comprendre pourquoi et comment le VIH est un problème sur le lieu de travail ; expliquer les principaux aspects de la politique concernant le VIH sur le lieu de travail ; et sensibiliser les participants à IPPF+

Tâche

La justification de l'existence d'une politique concernant le VIH sur le lieu de travail (5 minutes)

- 1 Expliquez que jusqu'à présent, la formation a déjà abordé plusieurs questions liées au VIH sur le lieu de travail, notamment par les questions de connaissances et de débat. Il s'agissait notamment de questions portant sur :
 - La divulgation et la confidentialité
 - La stigmatisation et la discrimination
 - Les prestations (telles que l'assurance-maladie et les congés)
 - Les risques professionnels et la prévention du VIH sur le lieu de travail (par exemple, par l'emploi de précautions universelles)
- 2 Toutes ces questions sont abordées dans la politique concernant le VIH sur le lieu de travail. Ce volet de la formation va maintenant se pencher dans plus de détails sur le contenu de cette politique.
- 3 Avant cela, toutefois, commencez par demander aux participants pourquoi, d'après eux, l'organisation a adopté une politique du lieu de travail spécifique pour le VIH. Assurez-vous que vous couvrez les raisons qui figurent dans l'encadré ci-dessous intitulé « La justification de l'adoption d'une politique concernant le VIH sur le lieu de travail ».

Messages clés : Justification de l'adoption d'une politique concernant le VIH sur le lieu de travail



- L'IPPF s'est engagée à promouvoir les droits sexuels et reproductifs pour tous et à s'attaquer à la discrimination et à la stigmatisation liées au VIH. Cet engagement s'applique en pareille mesure à nos employés et à nos lieux de travail et il a été confirmé par le Conseil de gouvernance de l'IPPF dans sa politique de VIH 2010 (voir Annexe 1).
- Le VIH est un problème sur le lieu de travail. Selon le Bureau international du Travail, « neuf personnes sur dix vivant avec le VIH vont se lever ce matin pour aller au travail. »⁴
- Une politique concernant le VIH sur le lieu de travail veille à informer et éduquer le personnel sur le VIH et le sida.
- Les personnes vivant avec le VIH ont traditionnellement fait l'objet de stigmatisation et de discrimination sur le lieu de travail. L'instauration d'une politique concernant le VIH sur le lieu de travail contribue à un environnement de travail « dépourvu de stigmatisation » pour les employés vivant avec le VIH ou touchés par le VIH.
- Le fait d'impliquer activement les personnes vivant avec le VIH profite à notre travail et l'IPPF s'est engagée à promouvoir le principe de la participation accrue des personnes vivant avec le VIH et le sida (GIPA).
- Le lieu de travail offre un environnement structuré pour apporter aux individus des informations et des compétences, ainsi que des services ou des références. Il présente également des possibilités de lutter contre des attitudes qui existent toujours au sein de la société de stigmatisation envers les personnes vivant avec le VIH.

Informations sur la politique concernant le VIH sur le lieu de travail et sur IPPF+ (25 minutes)

- 1 Après cela, le groupe va se pencher sur les problèmes abordés par la politique concernant le VIH sur le lieu de travail. Sélectionnez quatre ou cinq grandes questions qui sont au cœur de la politique et qui sont importantes pour aider les gens à les comprendre et à les « intérioriser ». Votre choix de sujets dépendra de votre politique du lieu de travail et du contexte pertinent à votre organisation (par exemple, il est possible que les risques professionnels soient plus importants pour du personnel de santé que pour du personnel de bureau). En fonction de votre expérience dans l'animation de cet exercice, les questions les plus importantes à discuter sont notamment les suivantes :
 - **Confidentialité**, y compris les conséquences d'une violation de la confidentialité pour l'auteur de l'infraction (par exemple, les mesures disciplinaires).
 - Statut VIH et **opportunités d'emploi/de promotion** (par exemple, la justification de l'inclusion de la mention : « Les candidatures de candidats vivant ouvertement avec le VIH sont particulièrement les bienvenues » dans les offres d'emploi).

- **Ajustements raisonnables** pour les employés vivant avec le VIH (par exemple, ce que cela signifie et ce que cela pourrait entraîner).
 - **Risque professionnel** (par exemple, les mesures que l'Association Membre a mises en place pour minimiser les risques professionnels et le type de soutien disponible en cas d'exposition au VIH).
- 2 Avant la formation, il vaut la peine de préparer sur une feuille du chevalet les questions que vous allez aborder. Cela permettra aux participants de voir ce qui va être discuté et, pour vous, de faire attention à bien couvrir les questions les plus importantes.
 - 3 Lorsque vous commencez à débattre de chaque sujet à tour de rôle, demandez aux participants ce que prévoit la politique en la matière, et ce qu'ils pensent que cela signifie dans la pratique.
 - 4 Après avoir discuté des principales questions, demandez aux participants ce que les employés peuvent faire ou devraient faire pour mettre cette politique en pratique. Notez les suggestions sur une feuille du chevalet pour pouvoir vous y reporter lors de vos observations finales (voir exercice 9). Vous en trouverez des exemples dans l'encadré ci-dessous.

Messages clés : Moyens de mettre en pratique la politique concernant le VIH sur le lieu de travail



- En apprendre plus au sujet du VIH et en parler avec des collègues, parents et amis.
 - Avoir accès à un service de conseil et dépistage volontaires et à d'autres services.
 - Respecter la confidentialité.
 - Soutenir les employés vivant avec le VIH ou affectés par le VIH (par exemple, pour ce qui est du respect des traitements, en facilitant et en étant attentif à des ajustements raisonnables).
 - S'opposer à des attitudes de stigmatisation et se soucier du langage employé.
 - Signaler des pratiques discriminatoires et/ou des violations de la politique (par exemple, la divulgation de renseignements confidentiels).
 - Apporter un soutien actif aux collègues vivant avec le VIH dans le travail de chacun (le principe de la participation accrue des personnes vivant avec le VIH et le sida (GIPA)).
 - Adhérer à IPPF+ si vous êtes une personne vivant avec le VIH et/ou encourager d'autres à le faire (s'ils sont éligibles).
- 5 Tout en discutant des exemples sur la manière de mettre en pratique la politique concernant le VIH sur le lieu de travail, assurez-vous de bien faire mention d'IPPF+, que ce soit par l'un des participants ou (à défaut de soulever le sujet spontanément) parlez-en vous-même. Vous pouvez utiliser la référence à IPPF+ pour demander aux participants ce qu'ils savent à ce sujet. Veillez à bien aborder les points suivants :
 - IPPF+ est un réseau de personnes vivant avec le VIH issues de l'ensemble de l'IPPF et de ses Associations Membres
 - Il est composé d'employés, de membres du Conseil d'administration et de bénévoles, tous vivant avec le VIH

- Il vise à assurer un environnement sûr et à apporter un soutien à tous les membres séropositifs de la Fédération
 - Il veille à ce que des personnes vivant avec le VIH participent activement à tous les niveaux du système de l'IPPF
- 6 Conseillez aux participants de se reporter aux informations concernant IPPF+ qui figurent dans le dossier d'information destiné aux participants et qui précise à qui s'adresser pour y adhérer.

Conseil d'animation : Participer à la politique concernant le VIH sur le lieu de travail avant et pendant l'atelier



Demandez à une personne de l'équipe des ressources humaines de votre organisation d'animer cette session. Cela aidera à renforcer le message que la politique concernant le VIH sur le lieu de travail relève d'un engagement de la part de l'ensemble de l'organisation et qu'il s'agit d'un problème de ressources humaines (plutôt que d'un problème « VIH », dont la responsabilité incombe au directeur du VIH).

Vous aurez demandé aux participants de lire la politique concernant le VIH sur le lieu de travail avant d'assister à cette formation. Toutefois, il est toujours utile d'en glisser un exemplaire dans le dossier d'information destiné aux participants, afin que tout le monde puisse s'y reporter pendant les discussions à ce propos.

7 Boîte aux questions

Durée



5 minutes

Ressources

- Fiches vierges, boîte aux questions, informations sur les services et le soutien locaux, liste des ressources et/ou des sites web

Objectifs

Répondre aux questions en suspens de la part des participants et orienter les participants vers les services, le soutien et les ressources disponibles

Tâche

Questions-réponses (boîte aux questions) (5 minutes)

- 1 Ouvrez la boîte aux questions et retirez-en les fiches de questions les unes après les autres.
- 2 Lisez la question à voix haute et répondez-y si vous le pouvez et/ou reportez-vous à la liste de ressources utiles pour de plus amples informations.
- 3 Une fois que vous avez répondu à toutes les fiches de questions, demandez aux participants s'il leur reste d'autres questions à poser et répondez-y.

Conseil d'animation : Gérer une question à la fois



Il peut arriver que personne n'ait déposé de questions dans la boîte aux questions. Dans ce cas-là, vous pouvez demander aux participants s'ils ont des questions à poser ou profitez-en pour gagner du temps si vous avez pris du retard. Vous pouvez sinon inventer vos propres questions et les déposer dans la boîte aux questions avant la formation : une bonne idée pour inciter à la discussion sur des sujets qui, d'après vous, méritent que le groupe s'y arrête davantage. Dix exemples de questions fréquemment posées, avec leurs réponses, figurent à l'Annexe 4.

Si une question est posée alors qu'elle a déjà été abordée lors de la formation, vous pouvez demander que l'un des participants y réponde (au lieu d'y répondre vous-même). Il s'agit là d'un bon moyen de contrôler l'acquisition des informations principales. Veillez toujours à bien compléter la réponse ou à la corriger si elle n'est pas entièrement exacte.

Lorsqu'un participant pose une question à laquelle vous ne connaissez pas la réponse, il est préférable de le dire. Renvoyez les participants à la liste de ressources utiles dans le dossier d'information aux participants et précisez l'endroit où d'après vous ils pourraient trouver l'information qu'ils recherchent. Vous pouvez également leur proposer d'aller chercher la réponse pour eux (ou demander à ce que des participants cherchent des compléments d'informations pour en faire bénéficier le groupe) et de revenir vers le groupe sur cette question à l'issue de l'atelier de formation.

8 Évaluation

Durée	Ressources	Objectifs
 5 minutes	■ Formulaires d'évaluation, crayons/marqueurs	Recevoir les commentaires des participants à propos de l'atelier de formation

Tâche

Remplir le formulaire d'évaluation (5 minutes)

- 1 Demandez aux participants de sortir le formulaire d'évaluation qui se trouve dans leur dossier d'information destiné aux participants.
- 2 Expliquez que leurs commentaires sont importants pour veiller à ce que la formation reste dynamique, pertinente et adaptée aux besoins de tous les employés. Insistez sur le fait que des commentaires critiques et constructifs sont les bienvenus car ce sont eux qui aideront l'équipe à améliorer les programmes de formation à venir.
- 3 Précisez bien que les commentaires sont anonymes (il n'est pas demandé aux participants d'indiquer leur nom ou leur poste), et encouragez-les à faire preuve d'honnêteté quand ils remplissent le formulaire.

Conseil d'animation : Encourager des commentaires critiques



Veillez à ce que les participants se sentent à l'aise pour être ouverts et honnêtes lorsqu'ils remplissent leur formulaire d'évaluation. Une idée peut consister à ce que vous quittiez la pièce, par exemple, si vous pensez que cela pourrait les aider. Vous pouvez également dire aux participants de mettre les fiches d'évaluation dans la boîte aux questions pour en assurer l'anonymat.

9 Clôture

Durée	Ressources	Objectifs
 5 minutes	■ Aucune nécessaire	Encourager les participants à être des « champions VIH » sur le lieu de travail et au-delà

Tâche

- 1 Expliquez que la formation concernant le VIH sur le lieu de travail n'a pour but que d'amorcer un débat ouvert et respectueux sur les questions liées au VIH. Il appartient aux participants de voir comment la mettre en pratique, en parlant du VIH/sida avec leurs conjoints, parents, amis et collègues.
- 2 Encouragez les participants à être des « champions VIH », aussi bien sur le lieu de travail qu'au-delà. Présentez la feuille du chevalet qui énumère les actions que les employés peuvent poser pour mettre en pratique la politique concernant le VIH sur le lieu de travail et rappelez-leur les exemples qu'ils ont fournis (voir exercice 6, « Le VIH sur le lieu de travail »).
- 3 Demandez aux participants de faire part au groupe de ce qu'ils ont l'intention de faire après cet atelier de formation en tant que champions VIH. Quelques exemples sont donnés dans l'encadré :

Messages clés : Champions VIH



- Parler à son conjoint, des parents, amis et collègues sur le VIH/sida.
- Lancer la conversation quand ils rentrent chez eux ; par exemple, en faisant part de l'un des faits qu'ils ont entendus ou appris lors de la formation. Ils pourraient dire : « J'ai assisté à une séance de formation sur le VIH aujourd'hui. Tu savais que... ? »
- Porter un ruban rouge et/ou l'afficher sur votre bureau.
- Chercher à en savoir plus sur le VIH et le sida, en se reportant aux ressources fournies dans le dossier d'information destiné aux participants.
- Se soumettre régulièrement à des services de conseil et de dépistage du VIH (une fois par an) et encourager autrui à faire de même.
- Participer à des événements sur le VIH ou faire un don à l'occasion de la journée mondiale du sida (1^{er} décembre).
- Adhérer à IPPF + (s'ils sont éligibles).

- 4 Finissez la formation en remerciant tous les participants de leur présence et dites-leur que vous vous tenez à leur disposition s'ils veulent poser des questions ou discuter plus amplement des questions qui ont été soulevées pendant l'atelier de formation à propos du VIH et de la politique du lieu de travail.

Après l'atelier de formation

Une fois que la formation est terminée et que les derniers participants ont quitté la salle, il est utile de vous asseoir pour discuter avec votre co-animateur (et/ou invité) pour revenir sur les différentes sessions de l'atelier. Après un rapide bilan de l'atelier, réfléchissez aux questions suivantes :

- quels exercices et quelles sessions se sont bien déroulés
- les exercices et les sessions qui ne se sont pas déroulés aussi bien que vous l'aviez prévu ou escompté
- ce que vous feriez de différent lors des ateliers de formation futurs

Il est tout aussi important de passer en revue les formulaires d'évaluation. Si des thèmes récurrents apparaissent au niveau des commentaires et de votre compte rendu, réfléchissez à la manière dont vous pourriez y répondre lors du prochain atelier de formation. Il vaut peut-être la peine d'adapter certains exercices, ou de réorganiser le temps alloué aux différents exercices.

Il est utile de coucher par écrit tous ces commentaires et ces réflexions pour en faire un bref rapport, pour vous aider à vous rafraîchir la mémoire au moment de préparer le prochain programme. Vous pouvez également vous en servir pour en rendre compte à votre responsable, à l'équipe des ressources humaines et aux autres parties intéressées.

Conseil d'animation : Temps de la séance de compte rendu



Réfléchissez le plus tôt possible après le déroulement de l'atelier pour revoir la formation dispensée et passer en revue les formulaires d'évaluation. De cette façon, l'atelier de formation est encore frais à votre esprit et vous pourrez vous remémorer les incidents qui sont survenus pendant la formation et formuler des recommandations plus précises pour les programmes de formation à venir.

3 Adaptation de la formation

La formation standard de trois heures peut être adaptée en fonction du temps à votre disposition. Voici un choix de deux ordres du jour, l'un pour un atelier de formation de deux heures et l'autre pour un atelier de quatre heures. L'atelier de formation de quatre heures comprend deux exercices supplémentaires, qui sont également expliqués ci-dessous.

L'atelier de deux heures de formation concernant le VIH sur le lieu de travail

La formation de deux heures se déroule de manière très similaire à l'atelier de trois heures. Pour gagner du temps, la pause café a été supprimée ainsi que l'exercice « Faire du VIH une question plus concrète ». Un temps raccourci a été accordé à certains autres exercices. L'ordre du jour (ci-dessous) comprend le nouveau planning, ainsi que des conseils sur la manière d'adapter les exercices pour gagner du temps.

Durée	Deux heures
Participants	Minimum neuf, maximum 20
Disposition	Style cabaret (tables avec sièges pour trois à cinq participants, se faisant face); minimum de trois groupes
Animateurs	Deux animateurs (dont un animateur ou un invité vivant ouvertement avec le VIH)
Objectifs d'apprentissage	L'objectif général de l'atelier de formation concernant le VIH sur le lieu de travail est d'amorcer des débats ouverts et respectueux sur le VIH/sida et de renforcer la compréhension et le soutien accordés aux collègues vivant avec le VIH ou affectés par le VIH. Plus spécifiquement, les objectifs d'apprentissage de cette formation permettront aux participants de : 1 S'informer davantage sur le VIH et le sida, et savoir pour quelle raison il s'agit là d'une question qui concerne le lieu de travail 2 Réfléchir à leurs idées et perceptions personnelles et à leur vécu propre du VIH 3 Prendre connaissance de la politique concernant le VIH sur le lieu de travail de l'organisation

Durée	Activité	Notes
20 minutes	Introduction	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2. Toutefois, cet atelier de formation ne comporte pas l'exercice de la boîte aux questions, et par conséquent il est inutile de demander aux participants d'écrire leurs questions sur le VIH.
15 minutes	Le VIH et moi	Cet exercice a été réduit à 15 minutes. Vous pouvez gagner du temps en demandant juste à une ou deux personnes de présenter leur dessin au groupe, plutôt que de demander à chaque table d'en montrer un.
55 minutes	VIH : les faits concrets et les enjeux	Cet exercice est une compilation de « VIH : les faits concrets » et de « VIH : au-delà des faits ». Les tâches sont pratiquement inchangées, mais vous gagnerez du temps en combinant les questions de « connaissances » et de « débats » sur la même fiche et en demandant aux groupes de discuter des deux à la fois. Tâches Discussion en petits groupes (15 minutes) 1 Remettez à chaque table les questions. 2 Encouragez les participants à faire part de leurs connaissances et de leurs avis. 3 Expliquez qu'il sera demandé à chaque groupe de rendre compte au grand groupe. Réponses et position de l'IPPF (40 minutes) 1 Demandez à chaque groupe de fournir leurs réponses à chacune des questions posées. 2 Pour les questions de « connaissances », fournissez la bonne réponse ou des compléments d'information le cas échéant. Pour les questions de « débat », vérifiez avec les participants ce qu'ils pensent de cette question, avant d'exposer la position de l'IPPF.
20 minutes	Le VIH sur le lieu de travail	Cet exercice a été raccourci à 20 minutes. Vous pouvez gagner du temps en expliquant comment vous justifiez pour vous-même le fait d'avoir une politique relative au VIH sur le lieu de travail (conseil : vous pouvez préparer à l'avance sur une feuille du chevalet les différents motifs) et vous pouvez sélectionner seulement trois ou quatre questions clés de la politique dont vous souhaitez discuter (au lieu de quatre ou cinq).
5 minutes	Évaluation	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2.
5 minutes	Clôture	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2. Du fait que l'exercice de la boîte aux questions ne fait pas partie de cette session, demandez aux participants s'ils ont des questions brûlantes sur le VIH auxquelles l'atelier n'a pas encore apporté de réponse. En fonction du temps qu'il vous reste, vous pouvez répondre à la question devant le groupe ou convenir d'avoir un mot avec le participant à l'issue de l'atelier.

L'atelier de quatre heures de formation concernant le VIH sur le lieu de travail

L'atelier de formation de quatre heures est très similaire à celui de trois heures. Le temps supplémentaire est l'occasion pour les animateurs et les participants d'approfondir certaines des questions relatives au VIH auxquelles des gens peuvent se trouver confrontés sur le lieu de travail. Il permet de consacrer davantage de temps à certains exercices et en comprend deux autres : le soutien à l'auto-divulcation et l'autre sur la stigmatisation et la discrimination du VIH. L'ordre du jour (voir ci-dessous) comprend le nouveau planning. Les exercices supplémentaires sont expliqués à la section suivante.

Durée	Quatre heures
Participants	Minimum neuf, maximum 20
Disposition	Style cabaret (tables avec sièges pour trois à cinq participants, se faisant face) ; minimum de trois groupes
Animateurs	Deux animateurs (dont un animateur ou un invité vivant ouvertement avec le VIH)
Objectifs d'apprentissage	L'objectif général de l'atelier de formation concernant le VIH sur le lieu de travail est d'amorcer des débats ouverts et respectueux sur le VIH/sida et de renforcer la compréhension et le soutien accordés aux collègues vivant avec le VIH ou affectés par le VIH. Plus spécifiquement, les objectifs d'apprentissage de cette formation permettront aux participants de : 1 S'informer davantage sur le VIH et le sida, et savoir pour quelle raison il s'agit là d'une question qui concerne le lieu de travail 2 Réfléchir à leurs idées et perceptions personnelles et à leur vécu propre du VIH 3 Prendre connaissance de la politique concernant le VIH sur le lieu de travail de l'organisation

Durée	Activité	Notes
20 minutes	Introduction	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2.
20 minutes	Le VIH et moi	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2.
15 minutes	Le soutien à l'auto-divulcation	Il s'agit d'un exercice supplémentaire qui a pour but de sensibiliser les participants aux réactions positives qu'ils peuvent avoir quand quelqu'un leur dévoile sa séropositivité. Les objectifs d'apprentissage, les tâches et les ressources nécessaires à cet exercice sont décrits ci-dessous.
15 minutes	Faire du VIH une question plus concrète	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2.
45 minutes	VIH : les faits concrets	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2, ce qui accorde un peu plus de temps (15 minutes au lieu de 10 minutes) au travail en petits groupes.
20 minutes	Pause	
30 minutes	VIH : au-delà des faits	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2.
30 minutes	Comprendre la stigmatisation	Il s'agit d'un exercice supplémentaire qui vise à mieux comprendre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, par le biais de réflexions personnelles, de vidéos et de discussions. Les objectifs d'apprentissage, les tâches et les ressources nécessaires à cet exercice sont décrits ci-dessous.
30 minutes	Le VIH sur le lieu de travail	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2.
10 minutes	Boîte aux questions et tribune libre	Cet exercice a été allongé à 10 minutes. Servez-vous en pour aborder les questions qui n'ont pas été soulevées durant la formation en « plantant » à l'avance des questions dans la boîte aux questions. Dix exemples de Foire aux questions, et de leurs réponses, figurent à l'Annexe 4.
5 minutes	Évaluation	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2.
5 minutes	Clôture	Cet exercice peut se dérouler tel que décrit à la Section 2.

Exercices et activités complémentaires

3 Le soutien à l'auto-divulgence

Durée



15 minutes

Ressources

■ Ordinateur portable, projecteur, haut-parleurs, accès à internet

Objectifs

Sensibiliser les participants aux réactions positives qu'ils peuvent avoir quand quelqu'un leur dévoile sa séropositivité

Tâche

Discuter de la question de la divulgation (10 minutes)

Expliquer que l'exercice précédent, « Le VIH et moi », a montré que le VIH touche tout le monde et est présent dans tous les aspects de notre vie, y compris au travail. À un moment ou à un autre de notre vie, nous allons sans doute tous connaître quelqu'un qui vit avec le VIH, ou qui est affecté par le VIH.

Cet exercice se penche sur la question de la divulgation et de quelle manière nous pouvons faire en sorte que, quand quelqu'un nous divulgue sa séropositivité, ce soit une expérience mutuellement positive pour nous deux.

Demandez aux participants d'imaginer qu'un collègue leur confie sa séropositivité. Demandez aux participants de se mettre en petits groupes pour discuter des réactions qu'ils pourraient avoir. Utilisez les questions suivantes pour vous aider :

- 1 Quel effet cela risque d'avoir sur votre relation avec cette personne sur le plan professionnel ? et sur le plan personnel ?
- 2 Qu'est-ce que votre réponse révèle quant à vos connaissances et à votre compréhension du VIH ?
- 3 Quels sont vos préjugés à propos d'une personne vivant avec le VIH ? Comment ces préjugés risquent-ils de peser sur votre réaction ?
- 4 Si c'était vous, comment voudriez-vous que votre interlocuteur réagisse ? Qu'est-ce que vous voudriez qu'il s'abstienne de faire/ de dire ?
- 5 Le laissez-vous vous proposer de vous apporter du soutien ? Sait-il où s'adresser pour obtenir du soutien ? Comment peut-il s'y prendre pour en avoir ?
- 6 Préfereriez-vous vous abstenir de toute divulgation ?

Vidéo : Divulgence sur le lieu de travail (5 minutes)

- 1 Expliquez que vous allez maintenant regarder un clip vidéo dans lequel un jeune homme vivant avec le VIH fait part de ses expériences en matière de divulgation.
- 2 Allez sur YouTube (www.youtube.com/watch?v=__kXbSg-rVE) et lancez le clip « Interview with Rob Harrap for the "Positive?" HIV resources ». (1 minute)
- 3 Après cela, animez une brève discussion de groupe en vous concentrant sur les questions suivantes :
 - Y avait-il quelque chose dans le témoignage de Rob qui vous a surpris ? Si oui, quoi ?

- Quelles sont les suggestions que Rob donne sur le type de réaction positive à avoir ? Il vous suggère notamment de :
 - offrir votre soutien et demander s'il y a quelque chose que vous pouvez faire
 - lui faire savoir que s'il en a besoin, vous êtes là pour lui, comme par exemple s'il a besoin de parler
 - respecter la confiance qu'il vous témoigne en faisant cette divulgation, en respectant sa confidentialité
 - le rassurer que vous n'en parlerez à personne
 - vous abstenir de lui demander comment il a été infecté
- En quoi ces suggestions correspondent-elles aux discussions que vous avez eues en groupe ? En étiez-vous arrivé à des suggestions similaires ?

Conseil d'animation : Réfléchir au clip vidéo sur la divulgation du VIH



Cet exercice est particulièrement bon à faire avec un groupe de personnes qui n'ont peut-être pas eu l'occasion de rencontrer quelqu'un qui vit ouvertement avec le VIH. Il aidera à donner le ton pour l'exercice suivant, « Faire du VIH une question plus concrète », au cours de laquelle il leur sera donné de le faire. Cela peut être aussi un moyen de mettre plus à l'aise l'animateur de cette session qui s'apprête à divulguer sa séropositivité au groupe.

La vidéo de Rob est aussi un bon moyen de soulever les raisons pour lesquelles il n'est pas approprié de demander pourquoi ou comment une personne a été infectée par le VIH. Expliquez que les gens ont souvent tendance à avoir en tête un barème en termes de culpabilité et de moralité dont ils se servent pour juger les personnes vivant avec le VIH. Ainsi une personne qui est née avec le VIH ou qui a contracté le virus par transfusion sanguine, par exemple, est considérée comme « innocente ». Alors qu'à l'opposé, on trouve ceux qui ont contracté le virus par le biais de ce que l'on appelle des « comportements immoraux » comme la prise de drogues par voie injectable ou en ayant des rapports sexuels non protégés. Cette manière qui consiste à juger les gens en termes de culpabilité et de moralité se fait souvent sans qu'on en prenne conscience. Il n'empêche que la supposition sous-jacente qui en ressort consiste à dire que certaines personnes vivant avec le VIH sont plus « dignes » de notre attention et de notre soutien que d'autres. En tant que question concernant le lieu de travail, savoir comment quelqu'un a contracté une infection n'a pas lieu d'être. L'employeur a un devoir de sollicitude à l'égard de toutes les personnes qui se trouvent sur le lieu de travail.

7 Comprendre la stigmatisation

Durée



30 minutes

Ressources

- DVD 'Love, Life and HIV' (Amour, Vie et VIH), téléviseur et lecteur de DVD (ou ordinateur portable, hauts-parleurs, projecteur)

Objectifs

Mieux comprendre la discrimination et la stigmatisation liées au VIH

Tâche

Activité interactive : explorer les concepts de la stigmatisation et de la discrimination (10 minutes)

- 1 Grâce à cet exercice, le groupe va étudier les concepts de la stigmatisation et de la discrimination de façon plus générale, avant de s'intéresser à la stigmatisation et à la discrimination envers les personnes vivant avec le VIH dans le monde entier.
- 2 Rappelez-vous la différence qui existe entre stigmatisation et discrimination, qui a été abordée au cours de l'exercice « VIH : les faits concrets ».
 - La stigmatisation relève d'une démarche sociale en vertu de laquelle des personnes sont considérées comme étant moins normales ou ayant moins de valeur que d'autres ; elle s'exprime souvent par des préjugés et des attitudes négatives
 - il y a discrimination quand les gens laissent libre cours à leurs préjugés et traitent autrui mal ou injustement
 - on peut éprouver de la stigmatisation et de la discrimination pour toutes sortes de raisons : âge, sexe, race, ethnie, religion, capacité ou invalidité, orientation sexuelle, contexte économique ou d'autres caractéristiques encore
- 3 Tracez une ligne imaginaire en travers de la pièce et demandez aux participants de se tenir dessus, en se tenant les uns à côté des autres.
- 4 Expliquez que vous allez prononcer une série d'affirmations : vous demandez aux participants de faire un pas en avant s'ils se reconnaissent dans l'affirmation qui vient d'être dite. Après chaque affirmation, ils doivent se remettre sur la ligne.
- 5 Prononcez les affirmations suivantes, les unes à la suite des autres. Donnez aux participants suffisamment de temps pour s'avancer et regarder où les autres se trouvent, avant de passer à l'affirmation suivante.
 - Avancez d'un pas s'il vous est déjà arrivé d'être appelé d'un vilain nom ou mal traité juste à cause de votre identité ou de vos caractéristiques sociales. Au besoin, rappelez aux gens que sont inclus des critères comme l'âge, le sexe, la race, l'ethnie, la religion et ainsi de suite.
 - Avancez d'un pas s'il vous est déjà arrivé d'être exclu ou rejeté à cause d'une ou plusieurs de vos caractéristiques sociales.
 - Avancez d'un pas s'il vous est déjà arrivé d'être traité injustement en raison d'une ou plusieurs de vos caractéristiques sociales.
 - Avancez d'un pas s'il vous est déjà arrivé de juger quelqu'un, de le traiter mal ou de façon injuste, simplement du fait d'une ou plusieurs de ses caractéristiques sociales.

- Avancez d'un pas s'il vous est déjà arrivé de vous juger vous-même ou d'éviter des situations seulement en raison d'une ou plusieurs de vos caractéristiques sociales.

- 6 Demandez aux participants de réfléchir brièvement à l'exercice que vous venez de faire :

- Qu'avez-vous remarqué (ou vu) au cours de cette activité ? En d'autres termes, qu'est-ce qui a changé et qui s'est produit avec les autres participants et vous-même ?
- Quels sentiments ou quelles réflexions avez-vous eu au cours de cette activité ?

Conseil d'animation : réflexion sur le processus et les résultats de la stigmatisation



Le but ultime de cette activité est de montrer que tout le monde a probablement été la victime de stigmatisation ou de discrimination à un moment donné dans sa vie. Il y a des gens qui souffrent de multiples niveaux de stigmatisation, en raison des différentes caractéristiques qu'ils accumulent (telles que l'âge et le sexe). Tout comme la plupart des gens auront été stigmatisés, il est probable qu'il est arrivé à chacun de stigmatiser autrui. Encouragez les gens à le reconnaître tout en insistant sur le fait que chacun a droit au respect et à être traité avec dignité.

Vidéo : Facing stigma (« Face à la stigmatisation ») (20 minutes)

- 1 Expliquez que vous allez maintenant regarder un clip vidéo où des jeunes vivant avec le VIH partagent leurs expériences de stigmatisation et de discrimination.
- 2 Regardez le chapitre du DVD intitulé « Love, Life and HIV » (Amour, Vie et VIH) appelé Facing stigma (« Face à la stigmatisation »). (5 minutes)
- 3 Après quoi, animez une discussion avec tous les participants, en mettant l'accent sur les questions suivantes :
 - Parmi ce que les jeunes ont dit, y a-t-il quelque chose qui vous a semblé particulièrement important pour vous ? Essayez d'en trouver les justifications.
 - Quelles sont quelques-unes des stratégies utilisées par les jeunes de la vidéo pour faire face à la stigmatisation et à la discrimination auxquelles ils sont confrontés ?
 - Que peut-on faire pour réduire la stigmatisation et la discrimination sur votre lieu de travail et dans le quotidien ?

Conseil d'animation : réflexion sur le clip vidéo sur « Face à la stigmatisation »



Le fait d'entendre des témoignages directement de la bouche de ceux qui sont victimes de stigmatisation et de discrimination en raison de leur statut VIH peut être un outil de communication très efficace pour comprendre les effets de la stigmatisation. Veillez à ce que la discussion après le clip vidéo encourage les participants à réfléchir à la manière d'éviter eux-mêmes de stigmatiser autrui, aussi bien au travail que dans le quotidien.

Annexe 1 : Ressources supplémentaires

Manuels de formation et ressources

Family Health International (2002) *Workplace HIV/AIDS Programs: An Action Guide for Managers (Programmes de VIH/sida sur le lieu de travail: Guide d'Action pour les managers)*. Disponible sur : www.fhi360.org/en/hivaids/pub/Guide/workplace_hiv_program_guide.htm

Bureau international du Travail (2009) *A Training Manual for Enterprises on HIV/AIDS Workplace Policy and Programmes and Public-Private Partnerships (Manuel de formation pour les entreprises sur la politique du lieu de travail, les programmes et les partenariats public-privé concernant le VIH/sida)*. Disponible sur : www.ilo.org

Bureau international du Travail (2002) *Implementing the ILO Code of Practice on HIV/AIDS and the World of Work: An Education and Training Manual (Mise en œuvre du recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/sida et le monde du travail: Manuel d'éducation et de formation)*. Disponible sur : www.ilo.org

International Planned Parenthood Federation (2010) *Linking HIV and Sexual and Reproductive Health and Rights (Corrélation entre VIH et la santé et les droits sexuels et reproductifs)*. Disponible sur : <http://exchange.ippf.org>

International Planned Parenthood Federation (2006) *Training Skills for Health Professionals: Reference Manual (Techniques de formation pour les professionnels de la santé: Manuel de référence)*. Disponible sur : <http://exchange.ippf.org>

International Planned Parenthood Federation, le FNUAP, Young Positives et la Coalition mondiale sur les femmes et le sida (2011) *Love, Life and HIV: Voices of Young People with HIV from Around the World (Amour, vie et VIH: La voix des jeunes vivant avec le VIH à travers le monde)*. DVD, boîte à outils de DVD et plans de session plénière. Pour demander des copies, s'adresser par e-mail à info@ippf.org

International Planned Parenthood Federation (2012) *Positive? Awareness of and Attitudes to HIV. (Positif? Sensibilisation et attitudes face au VIH.)*
Adresse : <http://www.learningpositive.com/index.html>

StopAIDSNow! (2010) *Managing HIV in the Workplace: A Guide for CSOs (Gérer le VIH sur le lieu de travail: Guide à l'intention des OSC.)*
Disponible sur : <http://www.stopaidsnow.org/node/146>

Annexe 2 : Fiches de questions et débats sur les connaissances

Le VIH et le sida

- Comment expliqueriez-vous la différence entre VIH et sida ?
- Comment le VIH affecte-t-il le système immunitaire ?
- Comment le VIH se transmet-il ? Comment le VIH ne se transmet-il pas ?
- Que savez-vous au sujet de l'interaction entre le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles ?

La prévention du VIH

- Comment faire pour empêcher la transmission du VIH par voie sexuelle ?
- Dans quelle mesure les préservatifs masculins et féminins sont-ils efficaces ?
- Que savez-vous au sujet de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant ?
- Qu'entend-on par le terme « précautions universelles » ?

Le traitement et les soins du VIH

- Que savez-vous au sujet des traitements antirétroviraux ?
- Qu'entend-on par « traitement comme prévention » ?
- Quelles sont les conditions et les maladies que les personnes vivant avec le VIH sont le plus susceptibles de développer ?
- Quels sont quelques-uns des obstacles que les personnes vivant avec le VIH doivent éventuellement surmonter pour avoir accès à des soins et au traitement du VIH ?

Les droits de l'homme et le VIH

- Quelle différence existe-t-il entre stigmatisation et discrimination ?
- Pourquoi les jeunes femmes et les filles sont-elles plus vulnérables à l'infection à VIH ?
- Les lois qui criminalisent les relations sexuelles entre hommes aident-elles ou entravent-elles les efforts de prévention du VIH ?
- Quels sont les actes de discrimination auxquels une personne vivant avec le VIH pourrait avoir à faire face sur le lieu de travail ?

Vous trouverez ci-dessous à gauche quatre exemples de fiches de questions « Connaissances » qui mettent l'accent sur les thèmes : « Le VIH et le sida », « La prévention du VIH », « Le traitement et les soins du VIH » et « Les droits de l'homme et le VIH ». En abordant chacune des questions qui figurent sur ces fiches, les participants pourront partager et apprendre des faits de base sur le VIH/sida. Une cinquième fiche, intitulée « le VIH : au-delà des faits », comportera des questions destinées à stimuler la discussion et qui permettront aux animateurs de préciser la position de l'IPPF sur un certain nombre de sujets controversés.

Il pourrait être utile d'adapter les questions qui figurent sur ces fiches, pour qu'elles soient plus pertinentes par rapport au contexte de votre pays, à l'épidémie de VIH locale, aux croyances et idées fausses courantes ou aux débats du moment. Par exemple, si votre gouvernement est en train d'envisager d'adopter une loi qui criminaliserait la transmission du VIH, vous pouvez inclure la question, « Êtes-vous d'accord avec le projet de loi sur la criminalisation de la transmission du VIH ? » qui se trouve sur la fiche des droits de l'homme. Ou bien, si le VIH se retrouve en forte proportion chez les toxicomanes, vous pourriez inclure la question : « Que savez-vous au sujet de la réduction des risques comme approche de prévention du VIH ? » sur la fiche de prévention.

Astuce : Si vous plastifiez les fiches de questions et de débats, elles dureront plusieurs sessions de formation.

VIH : au-delà des faits

- Les compagnies privées d'assurance de soins médicaux devraient-elles être autorisées à exclure les prestations concernant le VIH ?
- Les employeurs devraient-ils avoir le droit de connaître le statut VIH de leurs employés ?
- Les employés séropositifs devraient-ils avoir droit à davantage de congés maladie ?
- Comment réagiriez-vous si vous appreniez que votre partenaire sexuel est séropositif et ne vous en avait pas informé ?

Annexe 3 : Fiches de questions et débats sur les connaissances – réponses et position de l'IPPF

Le tableau ci-dessous fournit des informations pour vous aider à répondre aux questions qui figurent sur les fiches de connaissances et de débat inclus à l'Annexe 2. Les renseignements fournis ici sont à jour en date de janvier 2013. Toutefois, notre compréhension du VIH, de l'épidémie et des meilleures pratiques évolue relativement rapidement. En tant qu'animateur de formation concernant le VIH sur le lieu de travail, il est important que vous vous teniez au courant des dernières informations et des données les plus à jour, et que vous actualisiez les réponses que vous donnez en fonction. Le Bureau Central de l'IPPF se chargera également de passer régulièrement en revue ces questions/réponses et d'en envoyer de nouvelles versions, le cas échéant.

Le VIH et le sida

Question	Réponse
Quelle est la différence entre le VIH et le sida ?	■ Le VIH signifie virus de l'immunodéficience humaine. ■ Le VIH est un virus qui attaque les cellules vitales du système immunitaire, et plus précisément les cellules CD4 responsables de lutter contre les infections.⁵ ■ Sida signifie syndrome d'immunodéficience acquise. ■ Sida est un terme médical utilisé pour décrire la condition causée par le VIH. On dit que quelqu'un a le sida lorsque son système immunitaire a cessé de fonctionner à cause du VIH et qu'il a été diagnostiqué comme étant atteint d'une infection opportuniste ou d'un cancer grave.⁶ Le système immunitaire est considéré être compromis lorsque le taux de CD4 est constamment inférieur à 200 cellules/mm³.
Comment le VIH affecte-t-il le système immunitaire ?	■ Le VIH infecte les cellules vitales du système immunitaire de l'homme, et plus précisément les cellules CD4 responsables de lutter contre les infections. ■ Après l'infection, les cellules CD4 sont détruites par le VIH. ■ L'organisme tentera de produire plus de cellules CD4, mais leur nombre finira par baisser et le système immunitaire sera moins efficace jusqu'à s'arrêter de fonctionner. ■ La personne vivant avec le VIH se trouve ainsi devant un risque élevé de contracter une infection ou une maladie mortelle.⁷
Comment le VIH se transmet-il ?	■ Le VIH est présent dans les liquides organiques d'une personne vivant avec le VIH, c'est-à-dire 1) dans le sang, 2) dans le sperme, 3) dans les sécrétions vaginales et 4) dans le lait maternel.⁸ ■ La transmission du VIH se produit lorsqu'une quantité suffisante de ces fluides pénètre dans le système sanguin de quelqu'un d'autre. ■ Cela se produit le plus fréquemment dans les circonstances suivantes : ● rapports sexuels vaginaux ou anaux non protégés avec une personne séropositive ● d'une femme vivant avec le VIH à son bébé pendant la grossesse, à la naissance ou par le biais de l'allaitement maternel ● partage de seringues, d'aiguilles ou de matériel d'injection de drogues contaminés par du sang infecté ● injection ou transfusion de sang contaminé⁹ ■ Le VIH ne peut pas se transmettre de la manière suivante : ● interaction sociale et contacts au quotidien ● toux ou éternuements ● moustiques ou autres insectes qui piquent (le VIH ne peut pas se reproduire chez les insectes, ce qui signifie qu'un insecte ne peut pas être infecté par le VIH ni transmettre le virus au prochain humain sur lequel il se nourrit ou qu'il pique)¹⁰ ■ On ne connaît aucun cas de transmission du VIH par la sueur, les larmes, la salive, des vomissements, les fèces ou l'urine, ou un déversement de sang, de sperme ou d'autres liquides organiques.¹¹

Que savez-vous au sujet de l'interaction entre le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles ?

- Les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH se transmettent dans les deux cas par des rapports sexuels non protégés avec une personne qui est infectée.
- Le fait d'être atteint d'une IST augmente le risque de contracter le VIH. Les ulcères situés dans la région génitale causés par des IST (comme l'herpès, le chancre mou et la syphilis) agissent comme une porte d'entrée pour le VIH. Le fait d'être atteint d'autres IST non ulcéreuses (telles que la chlamydie et la gonorrhée) augmente le nombre de cellules immunitaires de la peau. Ces cellules sont des véhicules qui facilitent la pénétration du VIH.
- Des études ont montré que les sécrétions génitales de personnes séropositives qui sont également infectées par d'autres infections sexuellement transmissibles présentent une plus forte concentration de VIH. Elles sont plus susceptibles de transmettre le VIH.
- Il est possible que les personnes séropositives ressentent des manifestations plus graves et plus prolongées des IST. Bien souvent, le traitement conventionnel n'est pas adéquat et il est possible que certaines IST (comme le virus du papillome humain, la syphilis et l'herpès) nécessitent des durées de traitement plus longues.
- L'utilisation systématique et correcte du préservatif assure une protection contre les IST et le VIH.¹²

La prévention du VIH

Question	Réponse
Comment faire pour empêcher la transmission du VIH par voie sexuelle ?	■ L'abstinence sexuelle (ou la remise à plus tard des premiers rapports sexuels). ■ Le fait d'être dans une relation monogame et fidèle avec quelqu'un qui ne vit pas avec le VIH. ■ L'utilisation systématique et correcte du préservatif (combinée à des lubrifiants à base d'eau pour les rapports anaux). ■ Des pratiques sexuelles à moindre risque (par exemple, des rapports sexuels sans pénétration). ■ La circoncision médicale masculine volontaire offre un certain degré de protection. ■ Le diagnostic et le traitement des infections sexuellement transmissibles offrent un certain degré de protection.
Dans quelle mesure les préservatifs masculins et féminins sont-ils efficaces ?	■ Lorsqu'il est utilisé systématiquement et correctement, le préservatif constitue l'unique forme de protection qui peut aider à arrêter la transmission des infections sexuellement transmissibles comme le VIH, et à empêcher les grossesses. ■ En 1999, une méta-analyse de 25 études en a conclu que les préservatifs (masculins) présentent une efficacité comprise entre 87 et 96 % dans la prévention de la transmission du VIH entre couples « discordants », où l'un des partenaires vit avec le VIH. ■ Dans les rares cas de défaillance du préservatif, la cause tient principalement à un usage incorrect ou non systématique. On entend par utilisation systématique du préservatif le fait d'utiliser un préservatif depuis le début jusqu'à la fin de chaque rapport sexuel. L'utilisation correcte du préservatif nécessite de respecter les règles suivantes : ● Utiliser un nouveau préservatif à chaque rapport sexuel ● Mettre le préservatif dès que l'érection se produit et avant tout contact sexuel (vaginal, anal ou oral) ● Tenir l'extrémité du préservatif et le dérouler sur le pénis en érection, en laissant de la place à l'extrémité du préservatif, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de poche d'air coincée dans l'extrémité du préservatif ● Utiliser des lubrifiants à base d'eau uniquement sur les préservatifs en latex (les lubrifiants à base d'huile, comme de la gelée de pétrole/de la Vaseline, Cold Cream, de la lotion pour mains et de l'huile pour bébé peuvent affaiblir le préservatif en latex et ne sont pas recommandés) ● Se retirer de son/sa partenaire immédiatement après l'éjaculation, en tenant fermement le préservatif pour l'empêcher de glisser ■ Les autres raisons de défaillance des préservatifs tiennent à leur exposition à la chaleur et à la lumière du soleil, et au risque d'être déchirés par des dents et des ongles. Il convient aussi de ne pas oublier de vérifier la date d'expiration du préservatif ! ■ Les préservatifs masculins sont sûrs d'utilisation pour les personnes ne présentant pas d'allergie au latex. Les allergies au latex sont extrêmement rares. Le préservatif féminin n'est pas fait en latex et est donc sans danger même pour quelqu'un qui a une allergie au latex.

Que savez-vous au sujet de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant ?

- La transmission du VIH de la mère à l'enfant se produit lorsqu'une femme vivant avec le VIH transmet le virus à son bébé. Cela peut se produire pendant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement.
- Sans traitement, entre 15 et 30 pour cent des bébés nés de femmes vivant avec le VIH deviennent séropositifs pendant la grossesse et l'accouchement. Et entre 5 et 20 pour cent de plus deviennent séropositifs pendant l'allaitement.
- La prévention de transmission du VIH de la mère à l'enfant repose sur une stratégie à quatre volets :
 - Volet 1 :** La prévention du VIH chez les femmes en âge de procréer dans les services liés à la santé reproductive tels que les soins prénatals, les soins après l'accouchement et les soins après la naissance, et d'autres points de prestation de service de santé et du VIH, notamment en travaillant avec les structures communautaires.
 - Volet 2 :** L'apport de services d'accompagnement et de soutien appropriés, et la fourniture de contraceptifs, aux femmes vivant avec le VIH pour répondre à leurs besoins non satisfaits de planification familiale et d'espacement des naissances et pour optimiser les niveaux de santé de ces femmes et de leurs enfants.
 - Volet 3 :** Pour les femmes enceintes, assurer l'accès à des services de conseil et de dépistage du VIH et, pour les femmes enceintes vivant avec le VIH, assurer l'accès aux médicaments antirétroviraux nécessaires pour empêcher que l'infection par le VIH soit transmise à leurs bébés pendant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement.
 - Volet 4 :** Des soins, traitements et soutien du VIH pour les femmes, les enfants vivant avec le VIH et leur famille.
- En 2011, l'ONUSIDA a produit le « Plan mondial en vue d'éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants et de garder leurs mères en vie »¹³. Ce plan revient sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les deux objectifs suivants d'ici 2015 :
 - Réduire de 90 % le nombre de nouvelles infections à VIH chez les enfants
 - Réduire de 50 % le nombre de décès maternels liés au sida.

Qu'entend-on par le terme « précautions universelles » ?

- Les précautions universelles protègent les professionnels de la santé, les patients et l'environnement.
- Dans un contexte sanitaire, il est important que les professionnels de la santé prennent des précautions avec tout le monde pour éliminer la nécessité de faire des suppositions quant aux modes de vie de leurs interlocuteurs et à la gravité du risque qu'ils présentent. Il importe que les professionnels de la santé aient le droit pouvoir se protéger contre l'infection, qu'il s'agisse de VIH, d'hépatite ou d'autres infections.
- Les précautions universelles suivantes de contrôle des infections sont celles recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé pour aider à protéger les professionnels de la santé d'infections transmissibles par voie sanguine, y compris le VIH :
 - se laver les mains après un contact direct avec les patients
 - utiliser des barrières de protection telles que gants, blouses, tabliers, masques et lunettes s'il existe un risque d'être directement en contact avec du sang et d'autres liquides organiques
 - recueillir et mettre au rebut de manière sécurisée des aiguilles et objets pointus, au moyen de boîtes résistantes à la perforation et aux liquides présentes dans chaque zone de soins des patients (boîtes de sécurité)
 - éviter le recapuchonnage des aiguilles à deux mains
 - recouvrir toutes les coupures et éraflures d'un pansement imperméable à l'eau
 - nettoyer rapidement et soigneusement les déversements de sang et d'autres liquides organiques
 - utiliser un système sûr d'élimination et de gestion des déchets sanitaires
- Il est essentiel d'adopter une méthode appropriée d'élimination des déchets afin d'empêcher le recyclage de matériel médical usagé et potentiellement contaminé. Cela nécessite cependant que les installations nécessaires d'élimination des déchets soient en place. L'utilisation de boîtes de sécurité pour y jeter les aiguilles usagées permet aux professionnels de la santé d'éviter de se blesser ou de les réutiliser. C'est un moyen dans le même temps d'éviter que le public ne soit exposé à des aiguilles, risque qui peut facilement se produire si les déchets médicaux sont jetés au même endroit que les déchets ordinaires.

Le traitement et les soins du VIH

Question	Réponse
Que savez-vous au sujet des traitements antirétroviraux ?	■ Il n'existe aucun remède pour le VIH. Le seul traitement éprouvé pour le VIH est un traitement antirétroviral, qui peut ralentir et presque arrêter la reproduction du VIH dans l'organisme.¹⁴ ■ En 2012, il existait plus de 20 médicaments disponibles¹⁵; on prescrit souvent une combinaison de trois médicaments (qui peuvent se présenter sous la forme d'une seule pilule). ■ Lorsque le traitement est disponible et accessible, le VIH est devenu une maladie chronique gérable.¹⁶ ■ Les personnes vivant avec le VIH ne reçoivent pas toutes un traitement antirétroviral. Ce traitement est normalement déclenché lorsque le système immunitaire est affaibli à un certain niveau (taux de CD4 inférieur à 350).¹⁷ ■ Une fois qu'une personne commence à prendre un traitement antirétroviral, il est extrêmement important qu'elle s'y tienne. Il lui faudra prendre ses médicaments tous les jours à la bonne heure et de la façon appropriée, par exemple pendant les repas. ■ Le VIH est un virus très actif et très intelligent qui peut tout à fait développer de la résistance aux médicaments. Lorsque cela se produit, il faudra prescrire de nouveaux médicaments, qu'on appelle dans ce cas-là des traitements de deuxième (ou troisième) intention. Ceux-ci sont plus coûteux et moins largement disponibles.
Qu'entend-on par « traitement comme prévention » ?	■ Des études suggèrent que le risque de transmission (sexuelle) du VIH est proche de zéro lorsque le taux de VIH dans le sang (appelé la charge virale) est inférieur à 1 500 cellules/mm³. ■ Du fait que le traitement antirétroviral réduit la charge virale, une personne vivant avec le VIH sous traitement efficace est moins susceptible de transmettre le virus à autrui. Le traitement peut donc agir comme moyen de prévention de la transmission du VIH (même si des rapports sexuels non protégés ont lieu). C'est ce qu'on appelle le « traitement comme prévention ». ■ Cette notion de « traitement comme prévention » est déjà utilisée de plusieurs façons : pour empêcher la transmission de la mère à l'enfant, comme prophylaxie de post-exposition et comme prophylaxie de pré-exposition. ■ Une nouvelle idée consiste à préconiser que les personnes vivant avec le VIH commencent le traitement avant que cela soit strictement nécessaire pour leur propre santé, afin d'abaisser leur charge virale et de réduire le risque de transmission du VIH.¹⁸ ■ Une importante étude (la Déclaration suisse¹⁹) donne à penser qu'une personne séropositive n'est pas sexuellement infectieuse tant qu'elle prend systématiquement un traitement antirétroviral, que cela fait au moins six mois que sa charge virale est « indétectable » et qu'elle n'est pas atteinte d'infections sexuellement transmissibles.
Quelles sont les conditions et les maladies que les personnes vivant avec le VIH sont le plus susceptibles de développer ?	■ Avec un traitement antirétroviral approprié, les personnes vivant avec le VIH peuvent s'attendre à avoir une espérance de vie « normale » car le traitement aide à diminuer la multiplication du virus et par conséquent soutient le système immunitaire. ■ Il est possible que certaines maladies courantes telles que le paludisme, l'herpès et certains types de pneumonie se produisent plus souvent et plus gravement chez les personnes qui ont le VIH que chez les personnes séronégatives. ■ Si un traitement antirétroviral n'est pas démarré, les personnes vivant avec le VIH sont plus sujettes à des maladies graves comme la tuberculose et d'autres infections pulmonaires, infections cutanées, infections fongiques et certains types de cancers. On parle alors « d'infections opportunistes » parce qu'elles profitent de l'occasion offerte par un système immunitaire affaibli.²⁰ ■ La tuberculose est la principale cause de décès chez les personnes vivant avec le VIH. En 2010, 22 pour cent des décès liés au VIH dans le monde ont été causés par la tuberculose.²¹
Quels sont quelques-uns des obstacles que les personnes vivant avec le VIH doivent éventuellement surmonter pour avoir accès à des soins et au traitement du VIH ?	■ Le principal obstacle à l'accès aux soins et au traitement du VIH tient au fait que beaucoup de gens vivant avec le VIH ignorent leur séropositivité. ■ Pour les personnes qui sont au courant de leur séropositivité, il existe plusieurs obstacles qui pourraient influencer sur l'accessibilité des traitements et des services de soins, y compris : ● la médiocrité des établissements de soins de santé ● l'emplacement de ces établissements ● des heures d'ouverture peu pratiques ● de longs délais d'attente ● l'accessibilité financière des services ■ La stigmatisation et la discrimination sont aussi des obstacles importants à la demande de service et à leur accès, y compris les attitudes discriminatoires réelles ou perçues de la part du personnel soignant.

Les droits de l'homme et le VIH

Question	Réponse
Quelle différence existe-t-il entre stigmatisation et discrimination ?	■ La stigmatisation relève d'un processus social dans le cadre duquel des gens sont considérés comme moins normaux, ou ayant moins de valeur que d'autres. Elle s'exprime souvent par des préjugés et des attitudes négatives. ■ La discrimination est une action (qu'on appelle parfois stigmatisation effective). On parle de discrimination quand une personne traite une autre personne mal ou injustement, du fait de sa stigmatisation. ■ On peut éprouver de la stigmatisation et la discrimination pour toutes sortes de raisons : âge, sexe, race, ethnie, religion, capacité ou invalidité, orientation sexuelle, contexte économique ou d'autres caractéristiques encore.
Pourquoi les jeunes femmes et les filles sont-elles plus vulnérables à l'infection à VIH ?	■ Sur le plan biologique, les femmes courent plus de risque de contracter le VIH lors de relations vaginales parce que : ● la surface exposée du vagin est plus grande que celle du pénis ● les rapports sexuels provoquent de minuscules fissures dans la muqueuse vaginale ● le tissu de la muqueuse vaginale contient certains types de cellules que le VIH arrive à pénétrer facilement ● le sperme reste dans le vagin pendant une période prolongée ■ Il existe aussi des facteurs structurels déterminants qui rendent les femmes plus vulnérables à l'infection par le VIH. ■ L'inégalité entre les sexes, par exemple, peut avoir les conséquences suivantes : ● les femmes et les filles ont moins accès à l'éducation et à des informations sur le VIH et sur les moyens de se protéger ● un manque de pouvoir de décision de la part des femmes et des filles ; par exemple, en ce qui concerne les relations (sexuelles), le mariage, l'accès à des services ou l'utilisation du préservatif ● la violence (sexuelle) envers les femmes ● les femmes et les jeunes filles chargées de s'occuper de personnes vivant avec le VIH
Les lois qui criminalisent les relations sexuelles entre hommes aident-elles ou entravent-elles les efforts de prévention du VIH ?	■ Presque 80 pays dans le monde entier (78 pays en 2012) continuent à criminaliser les rapports sexuels entre hommes et certains pays imposent la peine de mort. ■ Sur le plan individuel, ces lois peuvent entraver l'accès à des services essentiels de crainte de la violation du secret et face au risque d'arrestation. Ces lois ont aussi pour effet d'encourager la stigmatisation et la discrimination et elles limitent l'accès à des services de première nécessité en raison de l'homophobie réelle ou perçue qui existe chez les professionnels de la santé. ■ Les lois pénales entravent également les efforts déployés par de nombreuses organisations en vue de travailler avec les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, en raison des difficultés à les cibler et de les contacter, ou du fait de la menace réelle ou perçue que l'organisation elle-même fasse l'objet de poursuites.
Quels sont les actes de discrimination auxquels une personne vivant avec le VIH pourrait avoir à faire face sur le lieu de travail ?	■ Recrutement : exclusion d'embauche en raison de sa séropositivité et/ou l'impression d'être dans l'obligation de divulguer sa séropositivité. ■ Promotion : absence de prise en compte pour les possibilités d'avancement au sein du lieu de travail, comme par exemple l'absence d'accès à la formation continue et au perfectionnement professionnel, ou d'avancement professionnel. ■ Licenciement : licenciement ou mutation injustes et contre sa volonté, à cause de sa séropositivité. ■ Environnement de travail : traitement différent en raison de sa séropositivité (par exemple, quand il s'agit d'utiliser les couverts, assiettes etc... à la cantine) ou victime de préjugés de la part de collègues concernant son statut VIH. ■ Accès à des prestations : exclusion de régimes d'assurance-maladie ou de retraite liés au travail (ceux-ci peuvent comporter des dispositions qui déclarent non admissibles les personnes vivant avec le VIH). ■ Stigmatisation interne : manque de confiance en soi pour briger des possibilités d'avancement et/ou se rebiffer contre des marques de discrimination.²²

VIH : au-delà des faits

Question	Questions à prendre en compte
Les compagnies privées d'assurance de soins médicaux devraient-elles être autorisées à exclure les prestations concernant le VIH ?	■ L'IPPF estime que les compagnies d'assurance médicale ne devraient pas discriminer des personnes vivant avec le VIH en isolant la maladie dans leurs conditions générales, ou en refusant carrément de prendre en charge les personnes vivant avec le VIH. ■ Le coût de l'assurance devrait être liée à la santé d'une personne, plutôt qu'à sa séropositivité, et tenir compte du fait que : ● sans traitement, pour certaines personnes vivant avec le VIH, cela peut toujours prendre 15 ans ou plus avant qu'elles développent le sida²³ ● avec le traitement, le VIH est devenu une maladie chronique gérable, très similaire à l'hypertension ou au diabète²⁴ et il arrive que les gens ne développent jamais le sida
Les employeurs devraient-ils avoir le droit de connaître le statut VIH de leurs employés ?	■ La divulgation du statut VIH sur le lieu de travail devrait être une question de choix individuel et devrait toujours être volontaire.
Les employés séropositifs devraient-ils avoir droit à davantage de congés maladie ?	■ En règle générale, les employés vivant avec le VIH prennent un nombre équivalent de jours de congé-maladie que les autres employés. Dans certains cas, un employé vivant avec le VIH peut avoir des absences prolongées ou répétées, en raison de maladies apparentées, des effets secondaires du traitement ou du temps d'adaptation à son diagnostic. ■ Il se peut qu'une personne qui souffre de déficit immunitaire mette plus de temps à se remettre de certaines maladies qu'une autre personne non atteinte du VIH. ■ Il se peut que les personnes vivant avec le VIH aient besoin de plus de temps pour se rendre à des rendez-vous chez le médecin en rapport avec leur statut VIH. Certains employeurs attribuent cette situation à des absences liées à une invalidité dans le cadre de leurs fonctions pour faire les ajustements raisonnables.
Comment réagiriez-vous si vous appreniez que votre partenaire sexuel est séropositif et ne vous en avait pas informé ?	■ En fonction de la relation que vous avez avec la personne concernée, il est normal que vous éprouviez au départ un sentiment de tristesse, de colère, de confusion ou de choc. ■ Il peut être difficile pour une personne séropositive de le dire : le divulguer peut sembler une tâche ardue en raison de la peur de susciter de mauvaises réactions. Si certains ont reçu le soutien de leur partenaire, d'autres ont été victimes d'agressions de la part du partenaire à qui ils ont divulgué leur statut VIH. ■ Une personne vivant avec le VIH doit tenir compte des avantages et des inconvénients d'en parler avec son partenaire sexuel. Le choix de divulguer sa séropositivité appartient entièrement à l'individu. Il existe de nombreuses raisons à vouloir la divulguer et beaucoup d'autres à ne pas vouloir le faire. ■ Si votre partenaire vous a dit qu'il/elle vit avec le VIH, il/elle a réfléchi aux aspects pratiques de vous en parler et à la réaction que vous risqueriez d'avoir. Il est important d'être compréhensif et d'apporter du soutien. ■ Si vous-même ne vivez pas avec le VIH, une bonne idée serait peut-être de vous faire dépister.

Annexe 4 : Foire aux questions

Le tableau ci-dessous fournit des informations pour vous aider à répondre aux questions qui figurent sur les fiches de connaissances et de débat inclus à l'Annexe 2. Les renseignements fournis ici sont à jour en date de janvier 2013. Toutefois, notre compréhension du VIH, de l'épidémie et des meilleures pratiques évolue relativement rapidement. En tant qu'animateur de formation concernant le VIH sur le lieu de travail, il est important que vous vous teniez au courant des dernières informations et des données les plus à jour, et que vous actualisiez les réponses que vous donnez en fonction. Le Bureau Central de l'IPPF se chargera également de passer régulièrement en revue ces questions/réponses et d'en envoyer de nouvelles versions, le cas échéant.

Question	Réponse
D'où vient le VIH ?	■ Il est maintenant généralement admis que le VIH provient à l'origine de primates (du mangabey à collier blanc et d'une sous-espèce du chimpanzé) originaires d'Afrique équatoriale occidentale. ■ Le virus a très probablement été introduit chez l'homme lorsque les chasseurs sont devenus exposés à du sang infecté.²⁵
Y a-t-il un risque que le virus évolue ?	■ Le VIH est un virus très variable qui se transforme très facilement. Cela signifie qu'il y a beaucoup de souches différentes du virus, même à l'intérieur du corps d'une personne infectée.
Quelle est la probabilité de contracter le VIH lors de rapports sexuels non protégés ?	■ C'est difficile à dire car cela dépend de nombreuses variables concernant le virus (par exemple, la charge virale) et l'hôte/la personne à risque (par exemple, une personne déjà atteinte d'infection sexuellement transmissible). ■ Une personne séropositive qui prend un traitement antirétroviral, dont la charge virale est indétectable et qui est exempte d'autres infections sexuellement transmissibles, présente un risque négligeable de transmettre le virus à autrui.²⁶ ■ Statistiquement, le risque de transmission du VIH par des rapports vaginaux par acte sexuel a été estimé comme étant : ● entre 1 sur 333 et 1 sur 1 250 pour les femmes ● entre 1 sur 263 et 1 sur 2 500 pour les hommes²⁷ ■ Les femmes sont plus à risque de contracter le VIH lors de relations vaginales parce que : ● la surface exposée du vagin est plus grande que celle du pénis ● les rapports sexuels provoquent de minuscules fissures dans la muqueuse vaginale ● le tissu de la muqueuse vaginale contient certains types de cellules que le VIH arrive à pénétrer facilement ● le sperme reste dans le vagin pendant une période prolongée
Quelle est la probabilité de contracter le VIH en cas de rapports sexuels anaux non protégés ?	■ Des rapports sexuels anaux peuvent être pratiqués entre un homme et une femme ou entre deux hommes. ■ Les rapports sexuels anaux non protégés comportent un risque plus élevé de transmission du VIH que des rapports sexuels vaginaux. ■ Le partenaire réceptif est plus susceptible de contracter le VIH du partenaire actif que l'inverse. Le risque pour le partenaire réceptif est estimé à 1 sur 70, alors que le risque est de 1 sur 161 pour le partenaire actif.²⁸
Quelle est l'espérance de vie d'une personne vivant avec le VIH ?	■ Celle-ci varie considérablement en fonction de son accès à un traitement et à des soins, à son état de santé au départ et à son mode de vie (notamment à son alimentation). ■ Les personnes vivant avec le VIH sous traitement ont une espérance de vie comparable à celle de la population générale (par exemple, près de 80 ans en Europe occidentale et aux États-Unis et près de 55 ans en Ouganda).²⁹

Dans quelle mesure le traitement du VIH est-il disponible ?	■ Dans les pays à revenu élevé, on pratique l'accès universel au traitement (défini comme une couverture de 80 % ou plus). ■ Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, 47 pour cent des personnes admissibles au traitement étaient sous thérapie antirétrovirale à la fin de 2010 (6,6 millions). ■ La disponibilité du traitement varie considérablement entre les pays et à l'intérieur des pays, et il est fréquent que les populations les plus à risque (les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les transsexuels, les consommateurs de drogues injectables et les travailleurs du sexe) soient nettement moins en mesure d'accéder aux traitements. ■ Pour plus d'informations sur votre pays, reportez-vous à : www.unaids.org/en/regionscountries/countries/
Qu'est-ce que la prophylaxie post-exposition et quelle est son efficacité ?	■ La prophylaxie post-exposition est un traitement antirétroviral à court terme destiné à réduire le risque d'infection à VIH après une exposition potentielle.³⁰ ■ Plusieurs études, portant sur des animaux et des êtres humains, ont montré que l'efficacité d'une prophylaxie post-exposition à réduire le risque d'infection à VIH pourrait être de l'ordre de 81 pour cent. Toutefois, il n'en existe pas d'efficace à 100 pour cent et sa chance de succès dépend grandement des facteurs suivants : ● commencer le traitement dans les 72 heures suivant l'exposition à VIH ● observer le traitement pendant 28 jours ● si le virus est résistant ou non aux médicaments au moment de l'exposition/de la transmission³¹ ■ L'Organisation mondiale de la Santé recommande de mettre à la disposition des professionnels de la santé une prophylaxie post-exposition dans le cadre d'un ensemble de précautions universelles.
Comment faire pour éviter d'offenser une personne vivant avec le VIH ? Quelle sorte de langage vaut-il mieux éviter ?	■ Sur le lieu de travail (et au-delà), il est important de s'exprimer par des mots qui respectent les droits et la dignité des personnes vivant avec le VIH et qui évitent de contribuer à leur stigmatisation et à leur rejet. Le langage utilisé doit être inclusif et éviter de traduire la mentalité « il y a eux d'un côté et nous de l'autre ». Voici quelques exemples de mots les plus courants à éviter : ● Porteur du sida, sidaïque ou personne infectée : dites plutôt « personne(s) vivant avec le VIH » ● Malade du sida ou victime du sida : dites plutôt « personne(s) vivant avec le VIH » ● Victimes innocentes : dites plutôt « enfant(s) vivant avec le VIH »
Comment justifier d'avoir une politique sur le lieu de travail distincte pour le VIH ?	■ L'IPPF s'est engagée à promouvoir les droits sexuels et reproductifs pour tous et à s'attaquer à la discrimination et à la stigmatisation du VIH. Il en va de même pour notre personnel et nos lieux de travail. ■ Il n'y a pas de doute que le VIH est un problème sur le lieu de travail, puisque sur 10 personnes vivant avec le VIH, 9 se rendent au travail.³² ■ L'histoire de l'épidémie s'accompagne d'innombrables incidents de personnes vivant avec le VIH qui se voient refuser une embauche ou une promotion en raison de leur séropositivité. ■ C'est un moyen de s'assurer que le personnel est informé et formé sur le VIH/sida. ■ Cela contribue à un environnement de travail « dépourvu de stigmatisation » pour le personnel vivant avec le VIH ou affecté par le VIH. ■ Le soutien actif des personnes vivant avec le VIH profite à notre travail et l'IPPF s'est engagée à appliquer le Principe de la participation accrue des personnes vivant avec le VIH et le sida (GIPA). ■ Le lieu de travail offre un environnement structuré pour apporter aux individus des informations et des compétences, ainsi que des services ou des références. Il présente également des possibilités de contester des attitudes de stigmatisation envers les personnes vivant avec le VIH qui existent toujours au sein de la société.
Quels sont les principaux éléments clés d'une réponse fondée sur les droits au VIH et au travail sexuel ?	■ Les réponses efficaces au VIH et au travail sexuel devraient s'appuyer sur les droits qui existent et les faits prouvés, et non pas être dictés par la politique ou par des jugements moraux. ■ Les principaux éléments en sont les suivants : ● la fourniture de services de santé globaux ● la participation des travailleurs sexuels à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes ● le consentement éclairé, la confidentialité et d'autres questions d'éthique ● la redevabilité, en particulier auprès des travailleurs sexuels locaux ● la participation des principaux acteurs (par exemple, les gestionnaires d'établissements de commerce du sexe et de lieux de rencontre, les policiers et magistrats, les agents de santé, les dirigeants communautaires et les médias) ● lutter contre la discrimination ● le respect des priorités des travailleurs du sexe³³

Annexe 5 : Formulaire d'évaluation

Formulaire d'évaluation : « Formation concernant le VIH sur le lieu de travail de l'IPPF »

Veuillez nous indiquer dans quelle mesure vous avez apprécié (ou souhaiteriez changer) des aspects particuliers de cet atelier de formation, en répondant aux questions suivantes.

VEUILLEZ COCHER LA CASE LA PLUS APPROPRIÉE

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
La formation a duré trop longtemps					
J'ai appris quelque chose sur le VIH/sida que je ne savais pas avant la formation					
J'en sais plus sur notre politique relative au VIH sur le lieu de travail et la raison de son importance					
Je me sens mieux placé(e) pour aider les employés qui sont séropositifs					
Il n'y a pas eu suffisamment de temps pour répondre à toutes mes questions					
Je ne pense pas avoir besoin de formation complémentaire sur cette question					

Parmi les choses que vous avez apprises pendant la formation, quelles sont les deux les plus importantes (par ordre de priorité) ?

1.

2.

De quels renseignements supplémentaires (le cas échéant) auriez-vous souhaité discuter lors de l'atelier de formation ?

.....

Quels renseignements supplémentaires (le cas échéant) auriez-vous souhaité trouver dans votre dossier d'information des participants ?

.....

Avez-vous des commentaires ou des suggestions à apporter pour améliorer les prochains ateliers de formation ?

.....

Merci d'avoir répondu à ce formulaire. ☺

Annexe 6 : Dossier d'information à l'attention des participants

Le dossier d'information à l'attention des participants vise à offrir aux participants à la formation concernant le VIH sur le lieu de travail des documents clés pour la formation, mais aussi de plus amples informations sur le VIH/sida, les services liés au VIH et le soutien disponible. Il est destiné à servir de source d'information utile à laquelle les participants pourront se reporter à l'issue de la formation.

Recommandations concernant le contenu du dossier d'information :

1 L'ordre du jour de la formation

Il s'agit essentiellement d'une version simplifiée des ordres du jour annotés inclus dans ce guide de formation, en précisant les objectifs de formation, les divers éléments et le planning.

2 La politique relative au VIH sur le lieu de travail de votre organisation

Préalablement à l'atelier, les participants auront reçu la Politique relative au VIH sur le lieu de travail pour en prendre connaissance avant d'y assister. Il est cependant possible que tout le monde n'en ait pas forcément imprimé une copie papier ou ne s'en soit pas muni. En inclure un exemplaire dans le dossier d'information permettra aux participants de « repasser » sur la politique au fur et en mesure qu'on en discutera au cours de l'atelier et de la garder sous la main pour s'y reporter ultérieurement.



3 Informations sur IPPF+

Les Bureaux Régionaux et les Associations Membres de l'IPPF ont reçu des informations sur IPPF+, y compris des affiches, des brochures et des dépliants. Si votre organisation ne les a pas reçues, ou s'il ne vous en reste plus, vous pouvez en faire la demande en envoyant un e-mail à ippfplus@ippf.org.

4 Fiches d'information sur le VIH

Plusieurs organisations ont élaboré des fiches d'information sur le VIH et le sida. Celles-ci portent généralement sur des éléments de base, comme par exemple des informations sur la transmission du VIH, sa prévention, le traitement et les soins. D'autres abordent des questions spécifiques, comme par exemple l'utilisation correcte d'un préservatif, le VIH et le genre, les jeunes et le VIH, et la co-infection VIH/tuberculose. C'est une bonne idée d'en glisser quelques-unes dans le dossier d'information, afin que les participants puissent les avoir sous la main pour en savoir plus sur les questions relatives au VIH à l'issue de l'atelier.

Quelques fiches d'information recommandées :

- Fiches d'information de l'ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de sida : www.unaids.org/en/Resources/PressCentre/factsheets/
- Informations express sur le VIH de l'ONUSIDA : www.unaids.org/en/Resources/PressCentre/fastfactsaboutHIV
- Comment utiliser un préservatif masculin, par exemple : www.rhrc.org/IEC/d.html
- Comment utiliser un préservatif féminin, par exemple : www.supportworldwide.org/communication-Materials/How-to-use-FC2-Female-condom-Flipbook/
- Le site web de l'ONUSIDA vous permet également de créer des fiches d'information pour des pays spécifiques. Pour ce faire :
 - 1 Allez à ONUSIDA Pays www.unaids.org/en/regionscountries/countries/
 - 2 Sélectionnez le pays souhaité.
 - 3 Faites défiler jusqu'à « AIDSinfo » et sélectionnez les rubriques que vous souhaitez inclure dans votre fiche technique en cliquant sur les titres. (**Astuce** : vous pouvez déplacer les différentes rubriques vers le haut ou vers le bas de la fiche d'information en cliquant sur la flèche dans l'angle supérieur droit de la zone de données.)
 - 4 Lorsque vous êtes satisfait de votre fiche d'information, cliquez sur « Télécharger » dans l'angle supérieur droit, à côté des titres de rubrique.
 - 5 Cochez la case « Articles actuellement sélectionnés » et cliquez sur Télécharger.
 - 6 Un fichier PDF de votre fiche d'information s'ouvre dans une nouvelle fenêtre.

5 Annuaire des services de VIH et organismes de soutien locaux

Le fait de disposer d'un annuaire des services de VIH et organismes de soutien locaux permettra au personnel d'avoir accès à des services fiables et de haute qualité, par exemple en termes de services de conseil et de dépistage du VIH. Dans l'idéal, l'annuaire devrait comprendre les coordonnées de contact (par exemple l'adresse, le numéro de téléphone et le site web) ainsi que des détails sur les services offerts, les horaires d'ouverture et, le cas échéant, le nom d'une personne à contacter.

- Services et organisations à inclure dans l'annuaire :
- Centres de conseils et de dépistage du VIH
- Centres de soins et de traitement du VIH
- Ligne d'assistance nationale sur le VIH et le sida (si disponible)
- Réseaux de personnes vivant avec le VIH
- Organisations qui aident les personnes vivant avec le VIH ou touchées par le VIH

Il n'y a pas de doute que plusieurs Associations Membres fournissent des services liés au VIH dans leurs propres dispensaires. Toutefois, il est possible que certains employés rechignent à y avoir accès en raison de leur manque (perçu) de confidentialité. Il est donc conseillé de préciser également les coordonnées d'autres prestataires de services. UN Cares, le programme relatif au VIH sur le lieu de travail qui fait intervenir l'ensemble du système des Nations Unies, propose un annuaire de services en ligne, qui comprend des coordonnées pour un grand nombre de pays. Il peut s'agir là d'un bon point de départ lors de l'élaboration de votre annuaire.

Pour accéder à l'annuaire de services de UN Cares sur le VIH :

- 1 Allez à www.uncares.org.
- 2 Cliquez sur « UN Cares services d'annuaire sur le VIH » (dans la partie droite de l'écran).
- 3 Ouvrez une session en sélectionnant une agence des Nations Unies dans le menu déroulant (par exemple, l'Organisation mondiale de la santé).
- 4 Entrez votre mot de passe (il s'agit de votre continent en minuscules : afrique, asie, Amérique centrale, eurasie, europe, Amérique du nord, Amérique du sud).
- 5 Cliquez sur « Login ».
- 6 Sélectionnez le pays souhaité dans le menu déroulant au-dessus de la bannière.
- 7 Accéder aux informations dont vous avez besoin dans l'annuaire général ou technique.

6 Une liste de ressources et de sites web pour obtenir de plus amples renseignements sur le VIH/sida

Lors de la compilation de la liste des sites web et des ressources utiles, essayez de couvrir les quatre thèmes principaux abordés lors de la formation : « Le VIH et le sida », « La prévention du VIH », « Le traitement et les soins du VIH » et « Les droits de l'homme et le VIH ». Adaptez les ressources et les sites web à des questions clés concernant l'épidémie de VIH de votre pays et la réponse qui y a été faite : par exemple, l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, la prévention du VIH chez les hommes ayant

des rapports sexuels avec des hommes ou la criminalisation de la transmission du VIH.

Plutôt que d'énumérer ici la liste complète des ressources possibles et des sites web, nous aimerions que vous vous reportiez à quelques sites complets qui comprennent des documents et des liens dans plusieurs langues. Il s'agit des sites suivants :

- ONUSIDA, www.unaids.org
- Organisation mondiale de la santé, www.who.org
- Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO), www.icaso.org
- NAM, AIDSMap: traductions, www.aidsmap.com/Translations
- The Body, International HIV/AIDS Service Organizations and Information Resources, www.thebody.com/index/hotlines/internat.html

7 Le formulaire d'évaluation de formation

Un exemple de formulaire d'évaluation pour la formation concernant le VIH sur le lieu de travail figure à l'Annexe 5 du présent guide de formation.

Notes finales

- 1 IPPF (2009) *IPPF Workplace HIV Policy and Procedure (Politique relative au VIH sur le lieu de travail et procédure de l'IPPF)*. Disponible sur : <http://exchange.ippf.org>
- 2 Pour plus d'informations au sujet d'IPPF+, voir la page 13 : points 5 et 6, « Le VIH sur le lieu de travail ».
- 3 Adapté de : IPPF (2006) *Training Skills for Health Professionals: Reference Manual (Techniques de formation pour les professionnels de la santé: Manuel de référence)*
- 4 Bureau international du Travail (2010) *Preventing HIV, Protecting Human Rights at Work (La prévention du VIH, la protection des droits de l'homme au travail)*. Présentation du 21 juin 2010. Disponible sur : www.ilo.org/aids/WCMS_142076/lang--en/index.htm
- 5 ONUSIDA, *Fast Facts About HIV (Informations express sur le VIH)*, www.unaids.org/en/Resources/PressCentre/fastfactsabouthiv/
- 6 Ibid.
- 7 Avert, www.avert.org/aids.htm
- 8 L'ONUSIDA, *HIV Prevention Fast Fact (Informations express sur la prévention du VIH)*, www.unaids.org/en/Resources/PressCentre/fastfactsabouthiv/
- 9 Ibid.
- 10 Ibid.
- 11 amfAR, *Basic Facts about HIV/AIDS (Ce qu'il faut savoir sur le VIH et le sida)*, www.amfar.org/About_HIV_and_AIDS/Basic_Facts_About_HIV/
- 12 Centers for Disease Control and Prevention, *The Role of STD Detection and Treatment in HIV Prevention (Le rôle de la détection et du traitement des MST dans la prévention du VIH)* CDC Fact Sheet, www.cdc.gov/std/HIV/stdfact-STD-HIV.htm
- 13 ONUSIDA (2011) *Plan mondial en vue d'éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants et de garder leurs mères en vie*. Disponible sur : www.unaids.org/believeitdoit/the-global-plan.html
- 14 ONUSIDA, *Fast Facts about HIV Treatment (Informations express sur le traitement du VIH)*, www.unaids.org/en/Resources/PressCentre/fastfactsabouthiv/
- 15 Pour une vue d'ensemble des médicaments antirétroviraux, consultez : <http://i-base.info/guides/Category/ARVS>
- 16 IPPF, *Positive? Awareness of and Attitudes to HIV (Positif? Sensibilisation et attitudes face au VIH)*, www.learningpositive.com/
- 17 Ibid.
- 18 Avert, *HIV Treatment as Prevention (Traitement du VIH comme prévention)*, www.avert.org/HIV-treatment-as-Prevention.htm
- 19 NAM aidsmap, *La déclaration suisse*, www.aidsmap.com/page/1322904
- 20 Avert, *HIV Related Opportunistic Infections: Prevention and Treatment (Les Infections opportunistes liées au VIH : prévention et traitement)*, www.avert.org/HIV-opportunistic-infections.htm
- 21 Organisation mondiale de la santé, *Faits 2011 VIH/Tuberculose*, www.who.int/HIV/topics/TB/hiv_tb_factsheet_june_2011.pdf
- 22 GNP +, OIT (2012). *Evidence Brief: Stigma and Discrimination at Work. Findings from the People Living with HIV Stigma Index (Synthèse de preuve: la stigmatisation et la discrimination au travail. Constatations de l'Index de stigmatisation des personnes vivant avec le HIV – Indice de stigmatisation)*, www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_protect/@protrav/@ilo_aids/documents/publication/wcms_185808.pdf
- 23 ONUSIDA, *Fast Facts About HIV (Informations express sur le VIH)*, www.unaids.org/en/Resources/PressCentre/fastfactsabouthiv/
- 24 IPPF, *Positive? Awareness of and Attitudes to HIV (Positif? Sensibilisation et attitudes face au VIH)*, www.learningpositive.com/
- 25 Centres for Disease Control and Prevention, *HIV/AIDS Basics: Where did HIV Come From? (Éléments de base sur le VIH/sida: D'où vient le VIH?)*, www.cdc.gov/HIV/Resources/QA/Definitions.htm
- 26 Avert, *HIV Treatment as Prevention (Traitement du VIH comme prévention)*, www.avert.org/HIV-treatment-as-Prevention.htm
- 27 NAM aidsmap, *HIV Risk Levels for the Insertive and Receptive Partner in Different Types of Sexual Intercourse (Les niveaux de risque de VIH pour le partenaire actif et réceptif dans différents types de rapports sexuels)*, www.aidsmap.com/HIV-risk-levels-for-the-insertive-and-receptive-partner-in-different-types-of-sexual-intercourse/page/1443490/
- 28 Ibid.
- 29 NAM aidsmap, *Life Expectancy for people with HIV in Africa may be comparable to general population if they are on treatment (L'espérance de vie des personnes atteintes du VIH en Afrique peut être comparable au reste de la population si elles suivent un traitement)*, www.aidsmap.com/Life-expectancy-for-people-with-HIV-in-Africa-may-be-comparable-to-general-population-if-they-are-on-treatment/page/1878715/
- 30 Organisation mondiale de la santé, *Prophylaxie post-exposition*, www.who.int/hiv/topics/prophylaxis/en/
- 31 Avert, *Prophylaxie post-exposition*, www.avert.org/PEP-PREP-HIV.htm
- 32 Bureau international du Travail (2010) *Preventing HIV, Protecting Human Rights at Work (La prévention du VIH, la protection des droits de l'homme au travail)*. Présentation du 21 juin 2010 [en ligne] www.ilo.org/aids/WCMS_142076/lang--en/index.htm
- 33 Overs C and Hunter A (2003) *Making Sex Work Safe: A Practical Guide for Programme Managers, Policy-Makers and Field Workers (Rendre le travail du sexe sûr: Guide pratique pour les gestionnaires de programme, les décideurs et les travailleurs sur le terrain)*. Disponible sur : www.nswp.org/page/making-sex-work-safe

Le VIH au travail

La mise en pratique de votre politique concernant le VIH sur le lieu de travail

« Le VIH au travail » fournit des informations, des conseils et des suggestions sur la façon de préparer et de présenter la formation concernant le VIH sur le lieu de travail.

Publication en mai 2013 par la Fédération internationale pour la planification familiale

4 Newhams Row, Londres SE1 3UZ,
Royaume-Uni

Tél. +44 (0)20 7939 8200
Fax +44 (0)20 7939 8300

web www.ippf.org
email info@ippf.org

Organisation caritative britannique
enregistrée sous le n° 229476

Modification par
www.portfoliopublishing.com

Traduction et mise en page :
www.worldaccent.com

Ce guide est conçu pour venir à l'appui de la planification et du déroulement des programmes de formation au VIH sur le lieu travail partout au sein de l'IPPF, la Fédération internationale pour la planification familiale. Il constitue un élément essentiel de notre engagement à titre d'organisation agissant pour la santé et les droits sexuels et reproductifs de fournir un environnement de travail positif et non discriminatoire pour tous, y compris le personnel et les bénévoles vivant avec le VIH ou affectés par le VIH.

Malgré les progrès réalisés dans la lutte contre le VIH, la stigmatisation et la discrimination demeurent une réalité dans de nombreux milieux, y compris sur le lieu de travail. Pour lutter contre cela, il est impératif que nous adoptions, institutionnalisions et fassions nôtres des politiques et programmes concernant le VIH sur le lieu de travail dans l'ensemble de la Fédération. Ces politiques et ces programmes ont pour but de sensibiliser, d'informer et de former notre personnel et les bénévoles au VIH/sida. Ils sont aussi pour nous un moyen de lutter contre les actes de discrimination envers les personnes vivant avec le VIH ou affectées par le VIH, et de faire en sorte de les atténuer au bout du compte.

D'ici 2015, nous avons pour ambition de voir des politiques et programmes concernant le VIH sur le lieu de travail en vigueur dans pratiquement l'intégralité des associations de la Fédération, et nous espérons que le présent guide de formation contribuera à y parvenir.